



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019
2020
2021



Lyons Andelle
Communauté de communes

La publication du rapport d'activité de la Communauté de communes Lyons Andelle est l'occasion de faire un bilan des réalisations, de l'avancement des chantiers et des projets à venir de notre collectivité.

La Communauté de communes **Lyons Andelle**

• L'édito	p.4
• Les communes membres	p.5
• La CDCLA, moteur pour le territoire Lyons Andelle	p.6
• Un territoire en mutation	p.7
• La gouvernance	p.8
• Les compétences	p.11
• Les équipements et les structures	p.12
• Les services	p.13
• Les instances de dialogue social	p.15
• Les finances	p.16
• Les temps forts	p.18

Un territoire **attractif**

• Le développement économique	p.20
• Le développement touristique	p.24
• L'aménagement du territoire	p.26
• Les grands projets	p.28
• La voirie	p.30

Un territoire au service de **l'environnement**

• Le Service Public d'Assainissement Non Collectif	p.32
• La GEMAPI	p.30
• L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	p.33
• Le PCAET et la filière bois-énergie	p.33

Un territoire **solidaire**, proche de ses habitants

• La petite enfance	p.34
• L'enfance / jeunesse	p.36
• Les seniors	p.38
• Le projet social de territoire	p.39

Un territoire **jeune, dynamique et ouvert**

• Le sport	p.40
• L'action culturelle	p.42
• La communication	p.44
• Le service bâtiments	p.45
• Les contacts	p.46



Parc - Perriers-sur-Andelle



Au fil des pages, vous découvrirez que notre Communauté de communes offre de nombreux services de qualité en mutualisant tous les moyens possibles qu'ils soient techniques, humains ou financiers.

A son service, des élus et agents, œuvrant dans des domaines aussi divers que variés : petite enfance, enfance, jeunesse, aide à domicile, culture, tourisme, sport, voirie, développement économique, assainissement, environnement... Je tiens à les remercier pour leur engagement au bénéfice de notre politique.

Notre territoire est riche d'atouts et d'opportunités. Comme vous le constaterez, les réalisations et les projets ne manquent pas, confirmant ainsi que l'ambition de la Communauté de communes Lyons Andelle pour son territoire est, et reste, forte.

Nous avons la volonté d'accompagner nos administrés, d'organiser et d'aménager notre territoire dans une perspective de développement durable qui le rendra plus attractif et plus agréable à vivre encore.

Ce rapport, je l'espère, saura traduire toute l'activité de notre intercommunalité, l'enthousiasme et la détermination des élus qui la servent et la passion des agents qui y travaillent chaque jour.

La Communauté de communes Lyons Andelle est présente chaque jour dans le quotidien des habitants. La collectivité joue, à son échelle, un rôle important dans le présent et l'avenir de son territoire.

Je vous invite maintenant à découvrir plus en détail les actions et les réalisations de votre Communauté de communes grâce à la lecture de ce rapport d'activité 2019.

Philippe Gérics,

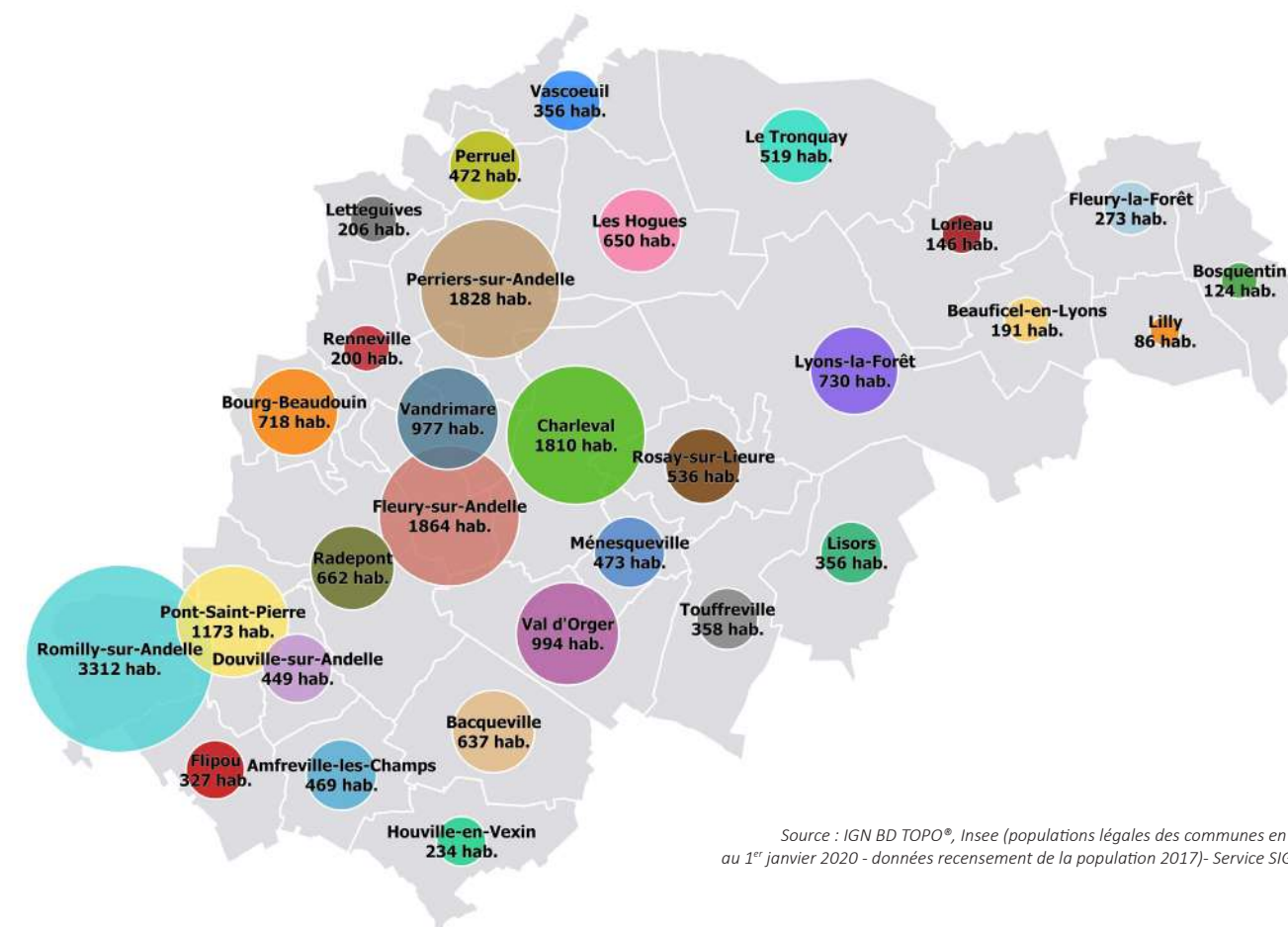
Président de la Communauté de communes Lyons Andelle

Comme chaque année, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité de la Communauté de communes Lyons Andelle qui met en lumière nos principales actions et les temps forts de l'année précédente. Ce document offre aux habitants, élus et partenaires une vision d'ensemble des missions de notre intercommunalité.

Plus qu'un acte administratif obligatoire, c'est un outil pratique de communication et d'information sur la politique conduite par la Communauté de communes à destination des communes membres et de leurs habitants.

Ce document, véritable compte rendu, est aussi un moyen de faire connaître les champs d'action de la collectivité : son territoire, son fonctionnement, ses compétences mais également ses spécificités.

Les communes membres



Source : IGN BD TOPO®, Insee (populations légales des communes en vigueur au 1^{er} janvier 2020 - données recensement de la population 2017)- Service SIG CDCLA

Amfreville-les-Champs 469 habitants	Fleury-sur-Andelle 1864 habitants	Lorleau 146 habitants	Romilly-sur-Andelle 3312 habitants
Bacqueville 637 habitants	Flipou 327 habitants	Lyons-la-Forêt 730 habitants	Rosay-sur-Lieure 536 habitants
Beauficel-en-Lyons 191 habitants	Houville-en-Vexin 234 habitants	Ménesqueville 473 habitants	Touffreville 358 habitants
Bosquentin 124 habitants	Les Hogues 650 habitants	Perriers-sur-Andelle 1828 habitants	Val d'Orger 994 habitants
Bourg-Beaudouin 718 habitants	Le Tronquay 519 habitants	Perruel 472 habitants	Vandrimare 977 habitants
Charleval 1810 habitants	Letteguives 206 habitants	Pont-Saint-Pierre 1173 habitants	Vascoeuil 356 habitants
Douville-sur-Andelle 449 habitants	Lilly 86 habitants	Radepont 662 habitants	
Fleury-la-Forêt 273 habitants	Lisors 356 habitants	Renneville 200 habitants	

La CDCLA, moteur pour le territoire Lyons Andelle

Présentation

Créée le 1^{er} janvier 2017 à la suite de la fusion de la Communauté de communes de l'Andelle et celle du canton de Lyons-la-Forêt, la **Communauté de communes Lyons Andelle** (CDCLA) regroupe 30 communes depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle comptait 21 130 habitants au 1^{er} janvier 2020.

Située dans l'Eure, en région Normandie, la CDCLA s'étend sur un territoire aux multiples visages, dessinés par l'**Andelle** et ses affluents, ainsi que la **forêt domaniale de Lyons**, réputée pour être l'une des plus belle hêtraie de France et l'une des plus vaste d'Europe. Elle bénéficie d'une **situation géographique privilégiée** entre Paris et Le Havre, à quelques kilomètres de Rouen. **Un atout** pour l'implantation d'activités industrielles et commerciales. Elle est également un riche témoin de la révolution industrielle, ainsi qu'une **vitrine** de la Normandie traditionnelle. Une aubaine pour les habitants et les touristes.

Les élus de la CDCLA sont soucieux de créer un **espace de solidarité dynamique** afin de conduire une politique plus **cohérente** et plus **efficace**. Les 30 communes membres mutualisent leurs moyens et mènent ensemble des actions pour développer des prestations de **qualité** et des services qui **répondent** au plus près **aux attentes** de la population. Les élus **s'engagent** au quotidien en prenant en compte les **grands enjeux** de notre époque : l'attractivité du territoire, les mobilités, l'accès à l'emploi, à la santé, au sport et à la culture, le logement, la transition énergétique, l'équilibre entre les territoires, la solidarité...

Les enjeux de la CDCLA

- > Rendre l'action publique **plus lisible** et **plus proche** des habitants,
- > Préserver les **équilibres** entre les territoires, renforcer les **solidarités** et les **coopérations** entre les communes membres,
- > Accroître la **dynamique de développement** du territoire Lyons Andelle.

Une Communauté de communes tournée vers l'avenir

La Communauté de communes investit pour améliorer la vie quotidienne de ses habitants. De grands projets ont été lancés en 2019 et d'autres sont prévus les prochaines années, dont à court terme : l'ouverture d'une maison de santé pluriprofessionnelle à Charleval, la réalisation d'une gendarmerie à Fleury-sur-Andelle et l'aménagement d'une zone d'activités économique à Romilly-sur-Andelle. Ces investissements font partie des 19 projets communaux et intercommunaux retenus dans le cadre du contrat de territoire Lyons Andelle 2017-2021.



Un territoire en mutation

Dès 2017, les élus ont réfléchi à l'élaboration d'un projet de territoire solidaire en prenant en compte les problématiques actuelles. L'enjeu majeur pour les élus est en effet de mener une réflexion cohérente et transversale afin d'améliorer le cadre de vie des habitants du territoire Lyons Andelle. Pour concrétiser ce projet de territoire, construit avec l'ensemble des communes et des partenaires de la CDCLA, cette dernière a contractualisé avec le département de l'Eure et la Région Normandie dans un « contrat de territoire ». Plus de 16 millions d'euros seront ainsi investis en Lyons Andelle pour le maintien et le développement des services proposés au bénéfice de l'attractivité du territoire, de ses habitants et des générations futures.

Le contrat de territoire

Le 31 janvier 2019, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Pascal Lehongre, Président du Département de l'Eure et Philippe Gérics, Président de la Communauté de communes Lyons Andelle ont signé le Contrat de Territoire Lyons Andelle. Ce contrat a nécessité plusieurs mois d'élaboration et d'arbitrage, afin de regrouper l'ensemble des projets soutenus par le département et la Région. Au nombre de 19, ils se regroupent autour de trois axes :

- ▶ L'accès aux services et aux soins ;
- ▶ L'attractivité du territoire ;
- ▶ La transition écologique et énergétique.

La région intervient sur 12 projets, à hauteur de 1 750 140 €, quant au département, il apporte son soutien à 16 projets pour un montant de 2 025 762 €.

C'est au total 16 393 552 € investis localement, dont 7 957 062 € sont portés par la Communauté de communes et les communes qui la composent.

Pacte de coopération territoriale avec la métropole Rouen Normandie

Les coopérations avec la métropole Rouen Normandie se poursuivent. En 2019, les structures culturelles ont amorcé des synergies communes, les services communautaires ont travaillé de concert sur la thématique de la filière bois-énergie, et ont participé aux ateliers de la « fabrique prospective des coopérations territoriales » organisés par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), France urbaine et l'Assemblée des Communautés de France (AdCF).

Conseil de développement

Le conseil de développement Lyons Andelle a été créé concomitamment à la Communauté de communes. Cette instance, indépendante de la CDCLA, a pour vocation de participer aux réflexions communautaires, en apportant son avis et son éclairage. C'est ainsi qu'en 2019, les membres du conseil de développement, issus de la société civile, ont pris part à l'élaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET) Lyons Andelle.



La gouvernance

Les instances de la CDCLA sont composées de différentes commissions thématiques, du bureau (où chaque commune est représentée) et du conseil communautaire (où siègent les délégués communautaires des communes membres de la Communauté de communes).

Les commissions

Créées par le conseil communautaire, les commissions sont composées de délégués communautaires et de conseillers municipaux qui traitent de **thématiques spécifiques**. La CDCLA a mis en place **sept commissions** autour de grandes thématiques :

1. Le tourisme et la culture,
2. Les finances, les affaires générales et l'économie et l'emploi,
3. La communication et le sport,
4. La petite enfance, l'enfance et la jeunesse,
5. La voirie,
6. L'aménagement du territoire regroupant l'aménagement de l'espace, l'environnement et le cadre de vie et les bâtiments et équipements,
7. L'action sociale.

Lieux de concertation et de débats, ces instances se réunissent régulièrement pour échanger autour de projets et d'actions. **Force de proposition**, les commissions représentent le premier stade d'étude d'un projet. Si un projet reçoit un accueil favorable en commission,

il est présenté en bureau puis soumis au vote du conseil communautaire. Les commissions n'ont pas de pouvoir de décision, **elles proposent des axes de travail ou donnent leurs avis sur des sujets**.

La conférence des maires

Instance mise en place en 2017, la conférence des maires est un **organe de réflexion** sur des **thématiques de fond**. Ce **lieu de débats** composé des maires du territoire est force de propositions sur des sujets stratégiques pour le territoire. **Chaque maire peut y faire entendre sa voix**, quelle que soit la taille de sa commune. En 2019, la conférence des maires s'est notamment réunie pour aborder la question des transports scolaires, nouvelle compétence de la Communauté de communes. Tout comme les commissions, elle n'a pas de pouvoir de décision qui reste de la compétence du conseil communautaire.

Le bureau

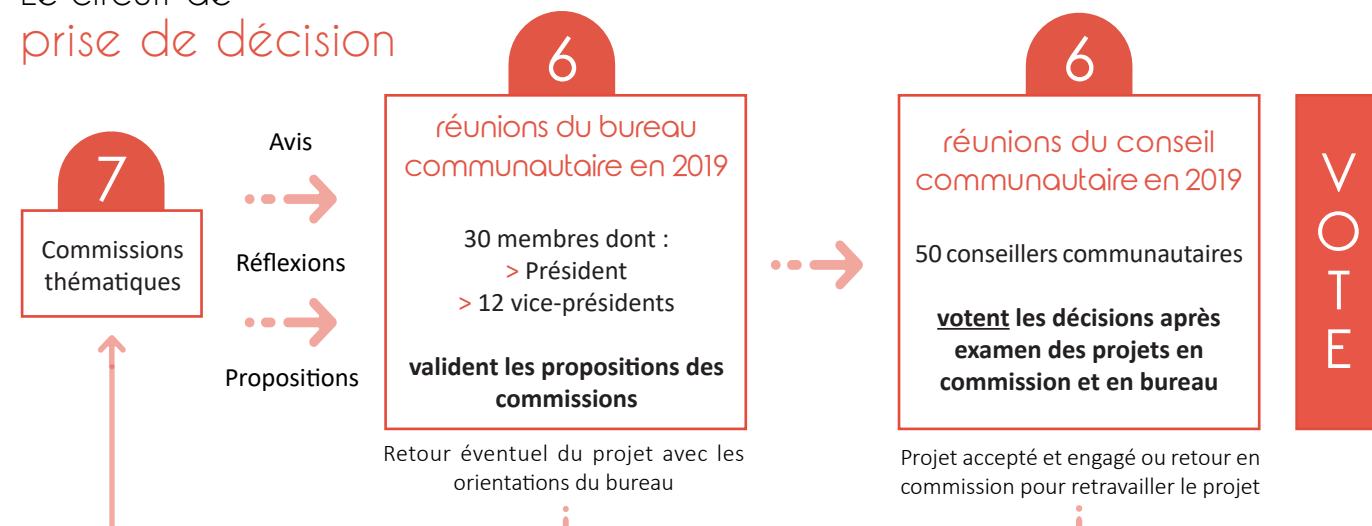
Le bureau est composé de 30 membres issus des 30 communes de la CDCLA, dont le Président et les 12 Vice-Présidents. Ils ont été élus le 12 janvier 2017, pour 4 ans, parmi les membres du conseil communautaire. Le bureau **prépare l'ordre du jour du conseil** et **valide les projets** proposés par les commissions.

Le conseil communautaire

En 2019, il était composé de 50 délégués titulaires et 23 délégués suppléants issus des conseils municipaux des 30 communes membres. Il se réunit environ une fois par trimestre et **règle, par délibérations, les dossiers relevant des compétences de la CDCLA**. Chaque commune est représentée par 1 à 8 délégués en fonction du nombre d'habitants. Depuis 2014, les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux.

En 2019, 106 délibérations ont été prises par le conseil communautaire.

Le circuit de prise de décision



LE PRÉSIDENT & LES VICE-PRÉSIDENTS



Philippe Gérics,
Président de la CDCLA



François Baldari
1^{er} vice-président
délégué aux affaires générales et au tourisme



Jean-Luc Romet
2^e vice-président
délégué à la communication et au sport



Lionel Bézirard
3^e vice-président
délégué à l'économie et l'emploi



Aline Bachelet
4^e vice-présidente
déléguée à la culture



Franck Adam
5^e vice-président
délégué à la petite enfance et à l'enfance



Roger Collette
6^e vice-président
délégué à la jeunesse



Gilles Lebreton
7^e vice-président
délégué à la voirie



Philippe Halot
8^e vice-président
délégué à l'aménagement de l'espace



Pascal Beharel
9^e vice-président
délégué à l'environnement et au cadre de vie



Patrick Minier
10^e vice-président
délégué aux bâtiments et aux équipements



Sylviane Fouquet
11^e vice-présidente
déléguée à l'action sociale



Pascal Calais
12^e vice-président
délégué à l'eau et à l'assainissement

- 1 CONSEILLER**
- Amfreville-les-Champs
 - Bacqueville
 - Beauficel-en-Lyons
 - Bosquentin
 - Bourg-Beaudouin
 - Douville-sur-Andelle
 - Fleury-la-Forêt
 - Flipou
 - Houville-en-Vexin
 - Le Tronquay
 - Les Hogues
 - Letteguives
 - Lilly
 - Lisors
 - Lorleau
 - Lyons-la-Forêt
 - Ménesqueville
 - Perruel
 - Radepont
 - Renneville
 - Rosay-sur-Lieure
 - Touffreville
 - Vascoeuil

- 2 CONSEILLERS**
- Val d'Orger
 - Vandrimare

- 3 CONSEILLERS**
- Pont-Saint-Pierre

- 4 CONSEILLERS**
- Charleval
 - Fleury-sur-Andelle
 - Perriers-sur-Andelle

- 8 CONSEILLERS**
- Romilly-sur-Andelle

50 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES AU TOTAL

DIALOGUE ET RÉFLEXION AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Créé par décision du conseil communautaire du 26 janvier 2017, le conseil de développement Lyons Andelle est une **instance consultative**, un **lieu de dialogue et de réflexion** pour **construire collectivement** des propositions sur les politiques publiques. Il produit des **avis** et peut être saisi sur toute question relative au **développement** ou à l'**aménagement** de la CDCLA. Il comprend 19 représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs et est présidé par M. Thierry Plouvier, maire de Lyons-la-Forêt.

2019 : focus sur 7 décisions

CONSEIL DU 20 JUIN 2019

> Transfert de la compétence transports scolaires

Au 1^{er} septembre 2019 en qualité d'autorité organisatrice de second rang (AO2) et maintien de la gratuité des transports scolaires pour les familles du territoire.

La Communauté de communes est devenue compétente en matière de transports scolaires en délégation de la région Normandie. Concrètement, la région met en place le service et l'organise ; la Communauté de communes veille à sa bonne organisation localement. Les élus ont fait le choix de maintenir une gratuité totale des transports scolaires pour les familles, prenant en charge le coût de la part familiale (soit 55€/an pour un élève en classe élémentaire et en internat et 110€/an pour les collégiens et lycéens).

> Commercialisation auprès des groupes par l'office de tourisme.

A partir de 2020, l'office de tourisme Lyons Andelle proposera des excursions à la journée pour des groupes (associations, collectivités, comités d'entreprises, agences de voyages, organismes institutionnels). Les visites pourront être faites "clé en main" ou établies à la carte en relation avec les professionnels du territoire : visites guidées de sites culturels et patrimoniaux, découverte de produits du terroir et dégustations, découverte de savoir-faire locaux, restauration, etc.

La mise en place de cette commercialisation a pour but de faire (re)découvrir le territoire Lyons Andelle et développer l'activité des professionnels (hébergement, restauration, lieux de visite, commerces...) en favorisant la vente de leurs offres.

> Acquisition des parcelles où sera construite la future Maison de Santé Pluriprofessionnelle sur la commune de Charleval

Engagée dans la construction de cet équipement, la Communauté de communes a procédé à l'acquisition d'une parcelle de 7 883m². Le chantier a démarré en décembre 2019, pour une livraison prévue premier trimestre 2021.



CONSEIL DU 19 SEPTEMBRE 2019

> Mise en place d'un « Pass patrimoine Lyons Andelle »

Sous la forme d'une carte nominative, il permettra à ses détenteurs de bénéficier de tarifs réduits lors de visites des sites culturels et patrimoniaux partenaires du dispositif et situés sur le territoire Lyons Andelle. Les sites partenaires pour cette première édition : l'abbaye de Mortemer, l'abbaye Notre-Dame de Fontaine-Guérard, le château de Vascoeuil et la Brasserie Insulaire.

> Réalisation de nouveaux plateaux sportifs

Investis en matière d'équipements sportifs, les élus ont souhaité continuer à développer cette pratique sur leur territoire.

Dans ce cadre, un appel à candidature a été lancé auprès des communes membres en vue de programmer la réalisation des prochains équipements sportifs. Ce sont donc les communes de Bourg-Beaudouin (2020) et de Lyons-la-Forêt (2021) qui ont été retenues (voir page 39).

CONSEIL DU 7 NOVEMBRE 2019

> Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022

Compétente en matière de petite enfance, enfance, jeunesse, la Communauté de communes a renouvelé son partenariat financier avec la CAF, via la signature d'un contrat enfance jeunesse. Celui-ci permet aux collectivités de bénéficier de financements privilégiés de la CAF, pour les années 2019 à 2022 (voir page 34).

CONSEIL DU 19 DÉCEMBRE 2019

> Plan Climat Air Energie Territorial Lyons Andelle : validation du programme d'actions

Les élus ont validé la stratégie du futur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) Lyons Andelle qui permettra au territoire de remplir les objectifs fixés par la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte.

Ce document stratégique doit comporter un volet opérationnel qui définit le plan d'actions du territoire pour atteindre les objectifs de réduction des consommations d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre fixés localement (voir page 31).

Les compétences

Lyons Andelle : développer, aménager, servir

La CDCLA exerce des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives. Ces dernières sont déterminées par les élus afin d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire Lyons Andelle. Conformément à la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), les compétences obligatoires et optionnelles des anciennes intercommunalités de l'Andelle et du Canton de Lyons-la-Forêt ont été harmonisées en 2016 pour une application au 1^{er} janvier 2017 sur le périmètre de la Communauté de communes Lyons Andelle. Les compétences facultatives continuaient d'être exercées dans leurs anciens périmètres. En 2018, elles ont été harmonisées pour une application au 1^{er} janvier 2019, mettant fin à la territorialisation de ces compétences. Les élus ont fait le choix de ne restituer aucunes compétences aux communes membres et d'étendre des compétences facultatives à l'ensemble du territoire : transports scolaires, éclairage public, etc.

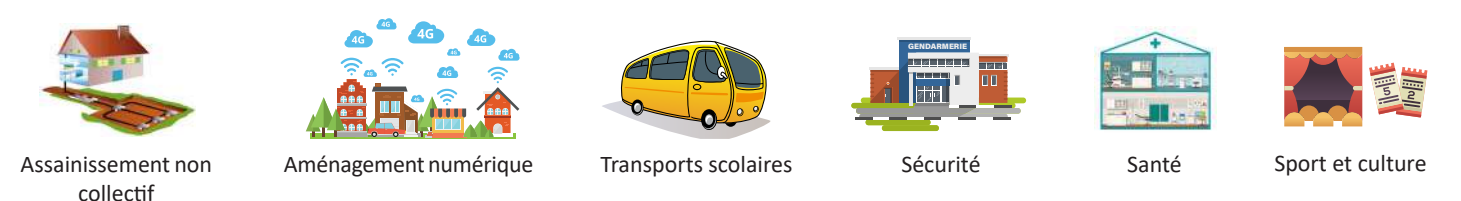
Les compétences obligatoires



Les compétences optionnelles

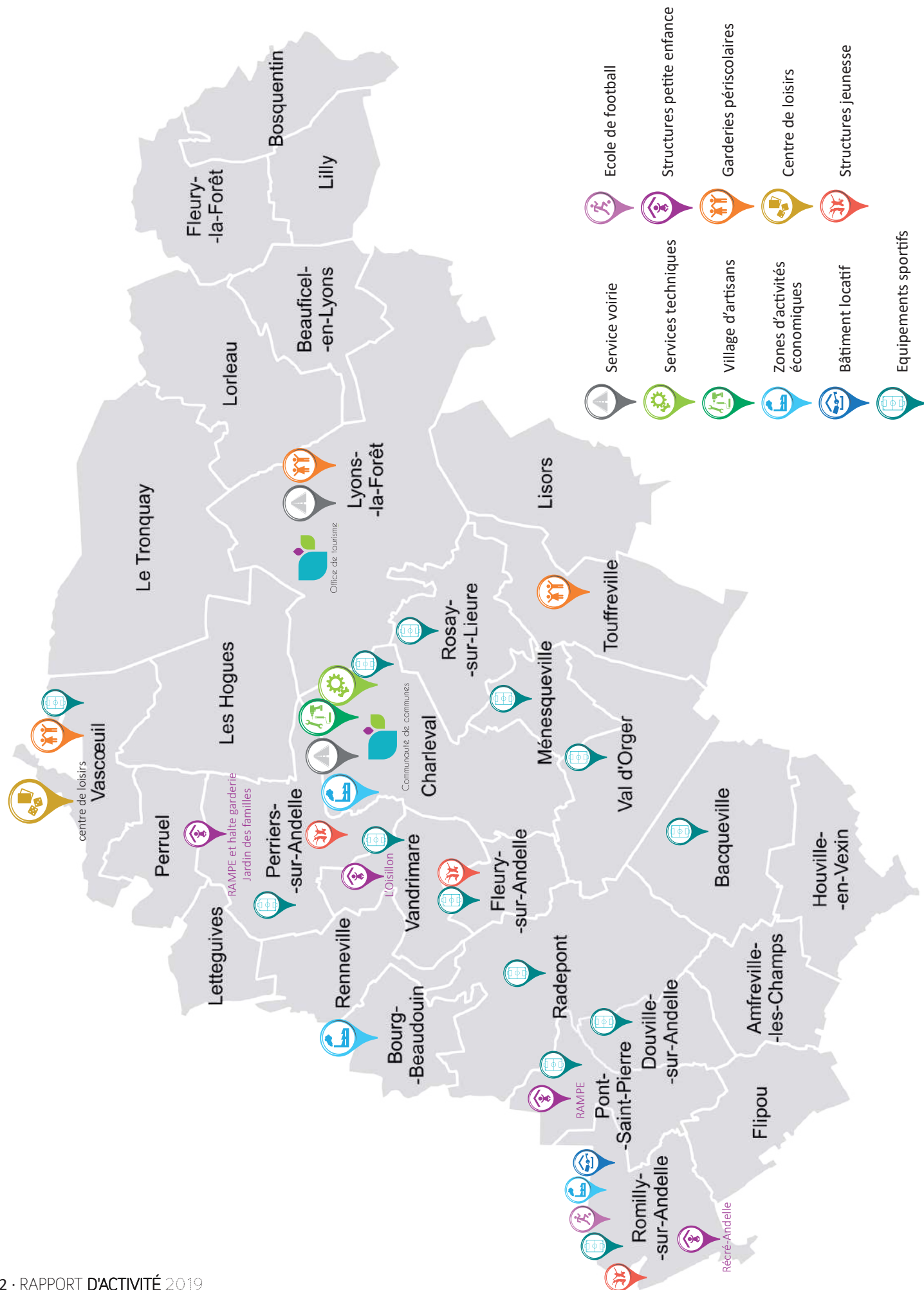


Les compétences facultatives



Les statuts 2018 de la Communauté de communes Lyons Andelle sont téléchargeables sur le site internet de la Communauté de communes : www.cdcla.fr

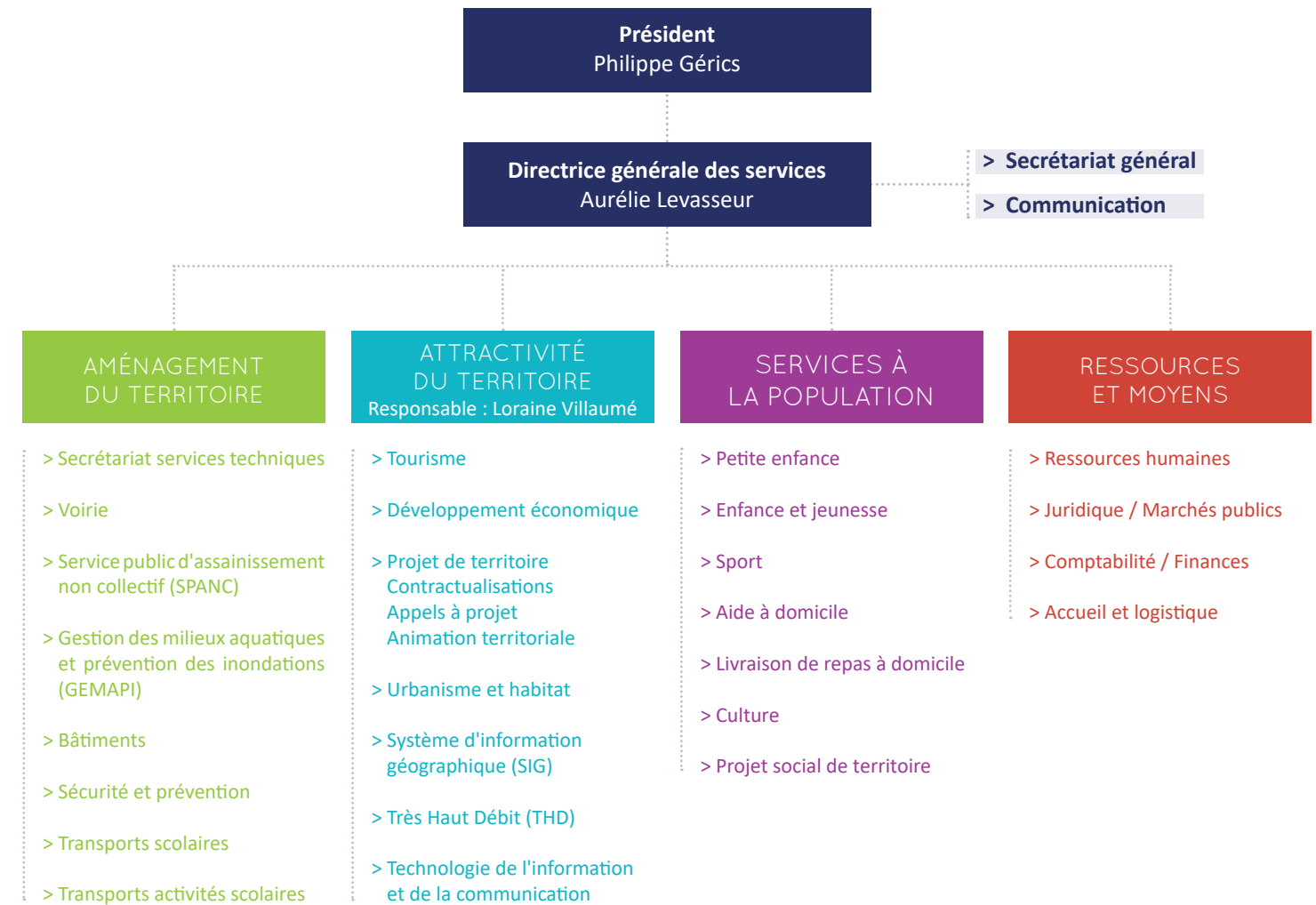
Les équipements et les structures



Les services

L'organigramme au 31/12/2019

Le développement du champ d'action de la Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA) et les prises de compétences à venir ont nécessité de réorganiser les services communautaires en pôles. Au regard de son impact sur l'emploi, l'économie, la qualité de vie des habitants, etc., l'attractivité est un enjeu majeur du territoire Lyons Andelle. C'est pourquoi, un quatrième pôle « attractivité du territoire » a été créé, regroupant plusieurs services : tourisme, développement économique, projet de territoire, contractualisations et appels à projet, animation territoriale, urbanisme et habitat, système d'information géographique, très haut débit et les technologies de l'information et de la communication. Cette nouvelle organisation permet de rendre plus efficace l'action des services communautaires. Les missions définies par les élus de la CDCLA sont mises en œuvre par l'ensemble des services.





Les ressources humaines en quelques chiffres

En 2019, les services de la Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA) se sont étoffés, notamment par la reprise en gestion directe de la compétence jeunesse exercée anciennement par trois structures et la dissolution du syndicat (STELA) compétent en matière de transports scolaires.

> Les effectifs au 31 décembre 2019

(hors vacataires, saisonniers, emplois d'avenir et contrats d'accompagnement dans l'emploi)

Filières	Titulaires			Non titulaires			Hommes	Femmes	Total
	A	B	C	A	B	C			
Administrative	2	5	12	4	4	4	0	31	31
Animation	-	-	9	-	-	5	1	13	14
Médico sociale	Aide à domicile	-	5	-	-	75	2	78	80
	Autres services	-	2	14	-	1	0	18	18
Technique	-	2	11	-	1	6	15	5	20
Sportive	-	3	-	-	-	-	3	0	3
									166

> Au 31 décembre 2019 :

- La CDCLA employait 5 travailleurs en situation de handicap.
- 3 agents étaient en disponibilité.
- 1 agent a été stagiarisé sur le grade d'adjoint administratif et 1 agent stagiarisé sur le grade d'adjoint technique.
- 2 agents ont été titularisés sur le grade d'adjoint administratif, 2 agents titularisés sur le grade de rédacteur, 1 agent titularisé sur le grade d'agent social, 1 agent titularisé sur le grade d'adjoint d'animation, 1 agent titularisé sur le grade d'adjoint technique.
- 2 contrats aidés dont : 2 contrats d'accompagnement dans l'emploi.
- 8 départs à la retraite durant l'année 2019.
- 2 avancements de grade.

La protection sociale des agents

La participation employeur pour la mutuelle des agents

La Communauté de communes Lyons Andelle aide ses agents à se doter d'une mutuelle pour leur permettre de faire face à leurs dépenses de santé. La Communauté de communes propose une participation financière modulée en fonction des revenus et de la situation familiale de l'agent. En 2019, 29 agents ont bénéficié de la participation employeur sur la mutuelle santé.

La prévoyance

Les collectivités peuvent participer au système de protection sociale complémentaire pour la partie prévoyance, permettant d'assurer une compensation de la perte de salaire subi en cas d'arrêt maladie d'un agent. Cette protection permet aux agents, en cas de maladie ou d'invalidité, de bénéficier d'un maintien de leur rémunération pendant une certaine période. Les élus de la CDCLA souhaitent accompagner leurs agents dans la prise en charge d'un contrat de prévoyance et les sensibiliser aux risques financiers pouvant découler d'arrêts maladie prolongés. C'est pourquoi, la CDCLA a confié au centre de gestion de l'Eure la mise en concurrence du contrat de prévoyance. Les agents peuvent bénéficier du système de prévoyance depuis le 1^{er} janvier 2019. 55 agents ont souscrit à une prévoyance et bénéficient de la participation employeur.

Perpectives 2020

- Mise en place d'un nouveau logiciel de paie à compter de septembre 2020. Un travail d'alimentation du logiciel doit être effectué.
- Rédaction des lignes directrices pour les avancements dans le cadre de la loi sur la transformation de la fonction publique.
- Mise en place d'un règlement intérieur et d'une charte téléphonique.
- Harmonisation du temps de travail sur l'ensemble des services.

Le plan de formation

En 2019, 34 agents ont bénéficié du plan de formation pour un total de 113 jours de formation. 7 agents ont suivi une formation d'intégration suite à leur stagiarisation.

1 agent a bénéficié d'une préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

Ces chiffres illustrent la volonté des élus de la CDCLA de permettre aux agents de se professionnaliser tout au long de leur carrière afin de toujours améliorer la qualité des services.



Les instances de dialogue social

Le comité technique (CT)

Le CT est une instance consultée pour avis préalable aux décisions, sur des questions d'ordre général relatives à l'organisation du travail et des services et notamment :

- > L'organisation des services,
- > Le règlement intérieur des services,
- > La durée du travail,
- > Le plan de formation,
- > Les grandes orientations relatives au régime indemnitaire.

Les représentants de la collectivité

Titulaires	Suppléants
M. Philippe GÉRICS	M ^{me} Aline BACHELET
M ^{me} Pascale GÉRARD	M. Lionel BÉZIRARD
M. François BALDARI	M. Patrick MINIER

Les représentants du personnel

Titulaires	Suppléants
M ^{me} Brigitte BAUDU	M ^{me} Sandra PHILIPPE
M ^{me} Evelyne ETANCELIN	M ^{me} Karine RATIEUVILLE
M ^{me} Laetitia CHOET	M. Jérôme BUTEAU

En 2019, deux réunions du CT ont eu lieu. Les sujets suivants ont notamment été abordés : mise en place du RIFSEEP, mise à jour du tableau des effectifs, travail préparatoire sur le règlement intérieur et la charte téléphonique, présentation du nouvel organigramme.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Le CHSCT est une instance représentative du personnel consultée pour toute question liée aux règles de santé et de sécurité des salariés, ainsi qu'aux conditions de travail et notamment :

- > La protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents et du personnel,
- > L'amélioration des conditions de travail,
- > L'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Les représentants de la collectivité

Titulaires	Suppléants
M. Philippe GÉRICS	M. François BALDARI
M. Roger COLLETTE	M. Jean-Marc MOUQUET
M ^{me} Véronique GALLIENNE	M. Pierre DECHOZ

Les représentants du personnel

Titulaires	Suppléants
M ^{me} Brigitte BAUDU	M. Franck BLANCHARD
M ^{me} Laetitia CHOET	M ^{me} Brigitte HOFFMANN
M ^{me} Frédérique ROUZE	M ^{me} Karine RATIEUVILLE

Les commissions

Si les questions collectives sont abordées au sein du CT et du CHSCT, les questions individuelles relatives à la carrière sont abordées au sein de :

- > la **commission administrative paritaire pour les fonctionnaires** : donne un avis sur les actes ayant un impact sur la gestion du corps de l'agent (détachement entrant, accueil en disponibilité), et sur la carrière de chaque agent de ce corps (titularisation, avancement de grade ou promotion de corps, etc.).
- > la **commission consultative paritaire pour les contractuels** : donne un avis sur les questions relatives aux licenciements intervenant à l'expiration de la période d'essai, aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme, etc.

Les finances

Au 31 décembre 2019, la Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA) comptait 10 budgets : 1 budget principal, 1 budget office de tourisme, 1 budget aide à domicile, 1 budget SPANC, 2 budgets bâtiments locatifs et 4 budgets zone d'activité économique (ZAE).

Les résultats du budget principal*

	2019
Dépenses	15 073 052,23 €
Recettes	19 073 063,61 €
Résultats excédentaires	4 000 011,38 €

* Investissement et fonctionnement au compte administratif avec résultats reportés.

Les recettes

Les ressources courantes de fonctionnement du budget principal s'élèvent en 2019 à **10 644 382,14 €**.

Il s'agit des recettes issues des entreprises du territoire (la contribution économique territoriale, la cotisation foncière des entreprises, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), des contribuables (taxe d'habitation, taxe foncière), des usagers (livraison de repas, petite enfance), des dotations de l'État et des autres partenaires (CAF, Département, Région).

Le remboursement des fonds de compensation de la T.V.A. s'élève à **259 427 €**.

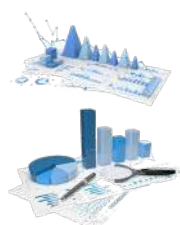
Les subventions d'équipement (Département, Région, CAF, etc.) s'élèvent à **593 243 €**.

Les taux d'imposition

Les taux d'imposition des ménages des deux anciennes Communautés de communes (CDC) étant différents en 2016, il était obligatoire de les ajuster pour qu'ils convergent vers un même taux tout en s'assurant des mêmes recettes. Ainsi et à titre d'exemple, la taxe d'habitation sur l'ancienne CDC du canton de Lyons-la-Forêt s'élevait à 10,17 % et à 3,56 % sur l'ancienne CDC de l'Andelle. Le taux établi après la fusion des deux intercommunalités, et resté inchangé depuis, est de 5,38 % pour tous les habitants du territoire. Cela entraîne une augmentation pour les habitants de l'ex. CDC de l'Andelle et une baisse pour les habitants de l'ex. CDC du Canton de Lyons-la-Forêt. Afin d'atténuer ces effets, les élus ont mis en place un système de lissage qui permet d'atteindre ce taux en 12 années. Pour les entreprises, le phénomène est le même mais à l'inverse, ce sont les entreprises du secteur de l'ex. CDC du canton Lyons-la-Forêt qui ont vu leur taux augmenter. Afin d'atténuer ces effets, les élus ont mis en place un système de lissage qui permet d'atteindre ce taux en 10 années.

> Les taxes directes locales pour l'année 2019 :

Taxes	Taux Ex. Andelle (2016)	Taux Ex. Lyons (2016)	Taux 2019
Taxe habitation	3,56 %	10,17 %	5,38 %
Taxe foncière sur bâti	6,00 %	10,58 %	6,98 %
Taxe foncière sur non bâti	14,75 %	20,44 %	17,46 %
Cotisation foncière des entreprises	46,85 %	communal	45,68 %



Le reversement aux communes

En 2019, la CDCLA a reversé **1 666 382,30 €** aux communes sous forme d'attributions de compensation et a perçu **202 628,31 €** de transfert de charges.

Les fonds de concours

Les communes participent aux travaux neufs de voirie réalisés par la Communauté de communes Lyons Andelle par le versement d'un fond de concours fixé à 50 % du coût total HT des travaux.

En 2019, les communes de Charleval, Fleury-sur-Andelle, Letteguives, Lorleau, Pont-Saint-Pierre, Romilly-sur-Andelle et Vandrimare ont versé 124 835 € de fonds de concours à la Communauté de communes.

La dette

La dette de la Communauté de communes Lyons Andelle se composait de 20 emprunts au 31 décembre 2019. Les annuités d'emprunt payées en 2019 s'élevaient à 742 064,20 €. La Communauté de communes a contracté deux nouveaux emprunts en 2019.

L'encours de la dette était de 5 125 717,17 €. Cette dernière représentait un coût de 240,80 € par habitant de la CDCLA pour 2019.

Il convient cependant de calculer un encours de la dette rectifié. En effet, les annuités d'emprunts pour la construction du village d'artisans et pour le bâtiment locatif sur la zone d'activité des Hautes Rives sont remboursées par les loyers perçus. L'encours de la dette rectifié était de 3 220 852,89 €. Elle représentait un coût de 151,31 € par habitant de la CDCLA en 2019.

L'encours de la dette est le montant total du capital restant dû à un moment donné.

Les investissements financés par l'emprunt, les emprunts arrivant à terme et l'autofinancement ont permis à la CDCLA de maîtriser son endettement.



	31/12/2019
Dettes à l'origine	12 719 476,32 €
Capital restant dû	5 125 717,17 €
Intérêts payés	208 842,57 €
Capital payé	530 971,63 €

Les résultats des budgets annexes

Budgets annexes	Dépenses	Recettes
Aide à domicile	2 415 382,64 €	2 200 019,96 €
SPANC	361 407,63 €	345 562,97 €
Office de tourisme	202 318,57 €	202 954,67 €
Bâtiment locatif	172 512,23 €	184 085,13 €
Village d'artisans	429 085,03 €	521 028,44 €
ZAE Bourg-Beaudouin	979 448,33 €	1 206 472,81 €
ZAE Charleval	1 379 790,07 €	1 127 646,62 €
ZAE Extension Charleval	77 510,34 €	150 749,76 €
ZAE Romilly-sur-Andelle	1 468 973,75 €	970 988,00 €
Totaux	7 486 428,59 €	6 909 508,36 €

Les budgets annexes sont des budgets autonomes qui doivent s'autofinancer. Cependant, afin d'assurer l'équilibre de certains budgets, le budget principal a subventionné en 2019 le budget aide à domicile pour un montant de 309 453,65 € et le budget office de tourisme pour un montant de 80 500 €.



Quelques temps forts de 2019



Signature du contrat de territoire

Le 31 janvier 2019, Hervé Morin, Président de la région Normandie, Pascal Lehongre, Président du Département de l'Eure et Philippe Gérics, Président de la Communauté de communes Lyons Andelle ont signé le contrat de territoire Lyons Andelle. Au total, 16 393 552 € seront investis sur le territoire (voir page 7).

Musée éphémère : A la découverte des Jouets Euréka

Du 15 mai au 30 juin 2019

Consacrée aux jouets de la marque Eureka fabriqués entre 1904 et 1983 dans l'usine de Douville-sur-Andelle / Pont-Saint-Pierre, cette exposition a été possible grâce au prêt d'une collection privée de plus de 100 jouets provenant de cette entreprise.

Cet événement s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine industriel de notre territoire menée conjointement entre la région Normandie (service de l'inventaire) et le service culturel de la Communauté de communes. 1216 visiteurs et 1483 élèves sont venus découvrir les jouets Euréka.



Inauguration des plateaux sportifs

Vandrimare, le 7 septembre 2019.

Engagée dans une politique de développement des infrastructures sportives, de type city-stade, la Communauté de communes a réalisé en 2019 deux nouveaux équipements sur les communes de Vandrimare et Charleval.



Ouverture de saison culturelle

Dimanche 22 septembre 2019, l'ouverture de saison culturelle était placée sous le signe de la magie dans le gymnase de Romilly-sur-Andelle...

Le public a été plongé dans un mélange de genres associant théâtre, musique et mentalisme et où les coïncidences qui s'accumulent deviennent pure magie. L'originalité du spectacle est que le mentalisme se retrouve entre les mains du public. Peu à peu, les spectateurs perdent tous leurs repères au fur et à mesure qu'ils vont de surprise en surprise, et leur perception de la réalité se retrouve bouleversée.



1^{ère} pierre de la maison de santé

Vendredi 11 octobre 2019, Philippe Gérics, Président de la Communauté de communes, entouré de Pascal Lehongre, Président du département de l'Eure, Pascal Calais, maire de Charleval, Bertrand Fisset, Président de l'Association Mazille et Sophie Echard-Goubert, secrétaire générale de la Sous-Préfecture des Andelys, ont posé la première pierre de la maison de santé pluriprofessionnelle, qui regroupera 18 professionnels, à Charleval.

Concertation citoyenne pour le plan climat air énergie territorial (PCAET) Lyons Andelle

Mardi 12 novembre 2019, les habitants du territoire Lyons Andelle étaient invités à participer à la réflexion du PCAET.

Une cinquantaine de personnes, est venue plancher sur la question au siège de la Communauté de communes. Diverses idées et problématiques ont été évoquées : la géothermie, la fréquence des bus, le covoiturage, les bonnes pratiques environnementales. En parallèle de cette concertation, un questionnaire était à disposition de tous sur le site de la CDCLA pour sonder l'avis des habitants.



Réhabilitation d'un appartement à Fleury-sur-Andelle par les jeunes de la Mission locale

La commune de Fleury-sur-Andelle a mis à disposition un ancien appartement de fonction, afin d'y dispenser la formation au titre d'Assistante de Vie aux Familles (ADVF). Cette formation organisée et financée par la Région Normandie, à l'initiative de la Communauté de communes, a débuté le 9 décembre 2019.

Afin d'offrir le confort nécessaire à cette formation, une rénovation du logement était nécessaire. C'est ainsi que la Communauté de communes, la commune et la Mission locale ont organisé un chantier jeunes. Trois jeunes, encadrés par la Mission locale, ont travaillé sur ce chantier pendant deux semaines : Julien (17 ans) ; Medhi (21 ans), Leny (21 ans).

C'est grâce à l'implication des différents acteurs que ce projet a vu le jour afin de dispenser la formation au titre ADVF sur le territoire Lyons Andelle pour répondre aux besoins croissant de recrutement dans ce secteur d'activité.



Remise de chèques "Coup de pouce"

Le 4 décembre 2019, 3 porteuses de projets, accompagnés par le guichet entreprise, ont reçu une aide financière de la part d'Initiative Eure (voir page 22) :

- > Virgnie Picard (reprise d'un salon de coiffure à Charleval),
- > Julie Berry (reprise d'un salon de beauté à Pont-Saint-Pierre),
- > Mireille Pellevilain (création d'une entreprise de transformation de légumes à Vascoeuil).



Le développement économique

Le développement économique et le soutien à l'emploi sont des axes prioritaires définis par les élus communautaires qui ont exprimé leur volonté de s'investir sur ces sujets majeurs pour le territoire Lyons Andelle.

C'est dans ce sens qu'en plus des actions déjà existantes, les élus de la Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA) se sont engagés en 2019, avec la création d'un poste de chargé de mission développement économique. Cet engagement souligne la volonté forte des élus d'œuvrer au développement économique du territoire Lyons Andelle. À travers de nombreux projets et investissements, les élus se mobilisent dans le but de favoriser la communication entre les entreprises et l'administration, d'anticiper les problématiques économiques pour garantir le maintien de l'emploi local et inciter les professionnels à s'installer sur le territoire Lyons Andelle en vue de redynamiser l'économie locale.

	ENTREPRISES INSTALLÉES		
ZAE LA VENTE CARTIER À CHARLEVAL	<ul style="list-style-type: none"> - Ambulances de l'Andelle - Agrisolutions - Aptar - Bonay - CDCLA 	<ul style="list-style-type: none"> - Chapelle - JBF - Nacelles assistance - Normandie Logistique - Village d'artisans 	<ul style="list-style-type: none"> - Services techniques de la commune de Charleval - Service voirie de la Communauté de communes Lyons Andelle
ZAE LA MALADRERIE À BOURG-BEAUDOIN	<ul style="list-style-type: none"> - DJ Auto - Dielna et Agrotrans <p>> La totalité des parcelles est occupée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Garuda Sports - Phil Car 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalivert - SMTI - Vieillard logistique
ZAE DES HAUTES RIVES À ROMILLY-SUR-ANDELLE	<p>Sur cette ZAE, la Communauté de communes loue un bâtiment à l'entreprise Assa Abloy. Les deux autres lots ont été acquis par la société Gazfio.</p> <p>> La totalité des parcelles est occupée.</p>		
VILLAGE D'ARTISANS	<p>Location de bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre en Seine Atelier - Cadre en Seine 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 STC - Trésorerie de l'Andelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Services techniques de la CDCLA

Les zones d'activités économiques (ZAE) et le village d'artisans

La Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA) compte trois zones d'activités économiques (ZAE) situées à Charleval, Bourg-Beaudouin et Romilly-sur-Andelle, ainsi qu'un village d'artisans situé dans la ZAE de Charleval, regroupant 19

entreprises et 3 services publics en 2019. Le taux d'occupation étant de 100 %, elle dispose de terrains sur le secteur du Château d'eau à Romilly-sur-Andelle afin d'y aménager une quatrième ZAE (cf. encart en bas de page).



Vue aérienne de la ZAE La Vente Cartier à Charleval et du Village d'artisans



Le village d'artisans



La ZAE La Maladrerie à Bourg-Beaudouin



Vue aérienne de la ZAE Les Hautes Rives à Romilly-sur-Andelle

Temps forts du service

Création d'un poste de chargé de mission développement économique
 Dans le cadre de sa prise de compétence en développement économique, la CDCLA a créé un poste de chargé de mission qui aura en charge l'élaboration d'une stratégie de développement économique en 2020 avec l'ensemble des acteurs du tissu économique local.

ZAE Château d'eau à Romilly-sur-Andelle
 Après l'accord du Département de l'Eure concernant l'aménagement d'un « tourne à gauche » sur la RD 321 pour accéder à la future zone d'activité artisanale, le préfet de région de la Normandie a autorisé le projet à se poursuivre, ne le soumettant pas à des études environnementales complémentaires.

Soutenir les entreprises

> Le guichet entreprise

En 2019, la présence des chambres consulaires (chambre de métiers et de l'artisanat / chambre de commerce et d'industrie) et d'Initiative Eure lors des permanences bimensuelles au siège de la Communauté de communes a permis de recevoir 39 porteurs de projets lors de 52 rendez-vous.

Chaque année, la Communauté de communes Lyons Andelle abonde le fonds de prêt de l'association Initiative Eure afin de permettre aux entreprises du territoire de bénéficier d'un **prêt d'honneur** (sans intérêt, ni garantie personnel). En 2019, ce sont trois entreprises du territoire qui ont pu en bénéficier, pour un total de **27 000 €**.

En parallèle, Initiative Eure est intégrée dans le dispositif « Ici je monte ma boîte » mis en place par la région Normandie. Dans ce cadre, elle accompagne les porteurs de projet dans la création de leur entreprise, leur permet d'accéder à des financements régionaux. Notamment le dispositif « **Coup de Pouce** » qui prévoit un accompagnement global du projet : de sa genèse, jusqu'au développement post-crédation en passant par l'appui au démarrage et le suivi dans les premières années. L'aide « Coup de pouce » a pu bénéficier à 3 porteurs de projet pour un total de **22 000 €** de subvention :

- La reprise d'un salon de coiffure à Charleval par Virginie Picard.
- La reprise d'un salon de beauté à Pont-Saint-Pierre par Julie Berry.
- La création d'une entreprise de transformation de légumes à Vascoeuil par Mireille Pellevilain.

Sur l'année 2019, le guichet entreprise a permis l'implantation de 10 entreprises sur le territoire de la Communauté de communes, la moitié d'entre elles s'est implantée sur la commune de Charleval.



Remise de chèques par Initiative Eure

LE GUICHET UNIQUE ENTREPRISE
L'espace dédié aux créateurs d'entreprise

Vous avez un projet de création, reprise ou développement d'activité ?
Ne vous lancez pas seul !

▶ CONSEIL
▶ FORMATION
▶ FINANCEMENT

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé :
02 32 49 61 27



Signature du guichet unique

> Le soutien financier aux porteurs de projets dans le cadre du programme LEADER

Une nouvelle fois, la Communauté de communes a accompagné les projets du territoire dans le cadre du programme LEADER.

C'est à Charleval que le restaurant et bar à tapas La Bro'cantine a pu ouvrir ses portes. La Communauté de communes est intervenue en tant que co-financeur à hauteur de 2 040 € soit 5,80 % du montant total du projet.

Accompagnée dans le cadre du Guichet entreprise, Mireille Pellevilain a également sollicité le programme LEADER, la Communauté de communes a cofinancé ce projet pour un montant de 5 000 € soit 4,67 % du montant total du projet, afin de créer son entreprise Mir'Yamm La Normandie, spécialisée dans la transformation et la conservation de légumes.

Enfin l'office de tourisme Lyons Andelle a fait appel au fonds LEADER à hauteur de 7 245,96 € pour la construction d'un nouveau site web.

Accompagner les demandeurs d'emploi

Situé à Charleval, le siège de la CDCLA est un lieu ressource pour les demandeurs d'emploi. La CDCLA met à leur disposition un ensemble de services et des structures qui y sont centralisées afin de faciliter le retour à l'emploi.

> Pôle Emploi

Pour offrir un service au plus proche des habitants et répondre à leurs besoins, les élus ont instauré différents **services d'accueil, de suivi, d'écoute et d'aide aux demandeurs d'emploi** dans les locaux de la CDCLA. Pôle Emploi y assure des permanences. D'autres organismes d'aide à la recherche d'emploi délocalisent certains de leurs services au siège de la CDCLA : l'Association d'insertion des salariés de l'agriculture (AIDSA), l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE)...

> La Mission Locale

Cet organisme propose un parcours personnalisé pour **informer, orienter et accompagner** les jeunes de 16 à 25 ans dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement et des loisirs. La CDCLA leur met à disposition deux bureaux et une salle aménagée en espace multimédia ouvert à l'ensemble des demandeurs d'emploi.

En 2019, 88 nouveaux jeunes ont été accompagnés par l'équipe de la Mission Locale à Charleval, des chiffres similaires à l'année 2018 et qui conforte l'importance d'une permanence de la Mission Locale sur notre territoire. Au total ce sont 227 jeunes qui ont été accompagnés via des informations collectives, des entretiens individuels et des ateliers, etc. vers un emploi (230 contrats signés) ou une formation pour 25 d'entre eux. Dans le cadre du dispositif « permis B citoyen » porté par la CDCLA, trois jeunes inscrits à la Mission Locale ont rénové un ancien appartement, afin d'y accueillir une formation organisée par la Région Normandie à l'initiative de la CDCLA. En contrepartie, la Communauté de communes participe à 80% au financement de leur permis de conduire.

> Normandie Est Emploi

Le site Normandie Est Emploi a été repris en gestion par la CDCLA en janvier 2018. Les travaux menés en 2019 ont permis de mettre à jour la charte graphique du site et de redéfinir le périmètre des offres d'emplois recensées, en l'élargissant à l'ouest du territoire afin que toutes les offres à moins de 30 minutes du territoire apparaissent.

> Parc Deux roues

Le Parc 2 roues a bénéficié à 12 usagers sur l'année 2019, pour des durées de locations, en moyenne de 80 jours. La majorité des utilisateurs a été orientée vers ce dispositif par la Mission Locale, c'est pourquoi 75 % des utilisateurs ont entre 16 et 25 ans. La majorité des locations (90%) concernait des déplacements liés à l'accès à l'emploi.



Perspectives à venir

La première étape consistera à réaliser un diagnostic qui s'appuiera sur diverses études, notamment le lancement d'une enquête sur les projets, les besoins fonciers et immobiliers des entreprises du territoire, ainsi que des visites de terrains.

D'autres questions devront être abordées dans le cadre de cette stratégie :

- Le développement d'outils permettant la création et le suivi d'un observatoire économique.
- La mise en place et l'animation d'un réseau d'entreprises actif, notamment en organisant des événements (Petit dej' entreprise, semaine thématique, portes ouvertes, initiation...).

- Le développement de services à destination des entreprises.
- La montée en compétence des salariés du territoire pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.
- Les questions relatives aux disponibilités foncières et immobilières dont l'aménagement de nouvelle ZAE.

La seconde étape consistera à formaliser la stratégie de développement économique sous la forme d'un plan d'actions, avec l'ensemble des forces vives du territoire tout en s'appuyant sur les résultats du diagnostic.

Le développement touristique

Le tourisme est un puissant levier de développement local. En effet, la valorisation et l'animation touristique du territoire Lyons Andelle contribue à son développement économique et à son attractivité. La politique touristique de la Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA) repose sur son patrimoine naturel et architectural riche. Afin de promouvoir l'offre touristique et développer l'attractivité de la destination Lyons Andelle, la Communauté de communes s'appuie sur son office de tourisme, situé à Lyons-la-Forêt.

La stratégie de développement touristique

La stratégie de développement touristique 2018-2020 s'articule autour de trois orientations :

- Renforcer les liens avec les partenaires extérieurs,
- Coordonner les acteurs socio-économiques du territoire,
- S'appuyer sur la notoriété de Lyons-la-Forêt et la proximité des grands bassins de population environnants.

Au regard des conclusions du diagnostic, des enjeux pour le territoire Lyons Andelle et des orientations stratégiques retenues, un plan d'actions a été défini pour la période 2018-2020 :

- > Définir une stratégie d'accueil et d'information adaptée au territoire et aux usages des touristes,
- > Définir une stratégie marketing,
- > Coordonner et accompagner les acteurs socio-économiques du territoire,
- > Positionner l'OT comme apporteur d'affaires pour les prestataires sur des groupes de clients de proximité,
- > Renforcer l'attractivité du territoire par l'animation,
- > Optimiser l'organisation interne de l'OT,
- > Structurer et valoriser les filières touristiques identitaires.

Les missions de l'office de tourisme

- ▶ Assurer l'**accueil** des touristes et avoir une **gestion maîtrisée de l'information**. Chaque année, l'office de tourisme récolte les données de ses partenaires afin de renseigner les visiteurs du territoire. Les informations concernant les **animations et événements** sont mises à jour et transmises via un agenda mensuel. L'office de tourisme Lyons Andelle (OTLA) affiche également les disponibilités des hébergements lors des périodes de fermeture de l'office.
- ▶ Assurer la **promotion touristique** de la destination Lyons Andelle et ses environs, en coordination avec l'Agence départementale du tourisme (Eure Tourisme) et le Comité régional du tourisme (CRT Normandie).
- ▶ Assurer la **coordination** des interventions des divers partenaires du développement touristique local (publics, privés et associatifs).
- ▶ Participer à l'**élaboration** et à la **mise en œuvre de la politique touristique** du territoire avec les différents partenaires.
- ▶ Élaborer des **données statistiques** de fréquentation.



LES TEMPS FORTS EN 2019

Commercialisation

En 2019, l'OT a obtenu son inscription au registre des opérateurs et agences de voyages, dernière démarche nécessaire à la mise en place de la commercialisation auprès d'une clientèle « groupes ». Ainsi, des partenariats ont été créés avec plusieurs prestataires touristiques du territoire. L'office de tourisme Lyons Andelle propose désormais des produits et circuits.

Comme chaque année, l'OT a travaillé conjointement avec des offices de tourisme voisins comme celui de Forges-les-Eaux, pour commercialiser la visite guidée de Lyons-la-Forêt de l'office de tourisme Lyons Andelle ainsi que des prestations proposées par les acteurs touristiques du territoire.

Promotion

Pour la 3^{ème} année consécutive, les offices de tourisme Lyons Andelle (Lyons-la-Forêt), de la Picardie Verte et ses Vallées (Gerberoy), Normandie Cabourg Pays d'Auge (Beuvron-en-Auge), la commune du Bec-Hellouin et la Communauté de commune Vexin Val-de-Seine (La Roche-Guyon) ont reconduit leur partenariat pour la promotion de villages labellisés "Les plus beaux villages de France®". Il a donné lieu à l'édition d'un dépliant commun présentant les cinq villages labellisés, dans l'objectif d'inciter les visiteurs d'un de ces villages à poursuivre leur séjour dans un autre village labellisé.

Événements touristiques

Toute l'équipe de l'office de tourisme a été présent 6 jours pendant l'Armada de Rouen édition 2019. L'équipe était également présente lors des Fêtes Normandes à Evreux qui se sont tenues les 5 et 6 octobre.

Événements...

L'office de tourisme Lyons Andelle a été présent à neuf occasions pour assurer un accueil « hors les murs » lors des manifestations organisées par les partenaires touristiques du territoire ainsi que par les services communautaires :

- > **Exposition Euréka**, organisée par le service culturel : 24 mai 2019 - Usine Vergez-Blanchard.
- > **Conférence Andelle Industrielle**, organisée par le service culturel : 7 juin 2019 - Usine Vergez-Blanchard.
- > **Exposition Hommage à Bernard Buffet** : 28 juillet 2019 - Château de Vascoeuil.
- > **Promenade au jardin** - exposition vente de l'aquarelliste Catherine Guyot : 11 août 2019 - Abbaye de Fontaine-Guérand.
- > **Fêtes Médiévales** : 15 août 2019 - Abbaye de Mortemer.
- > **Fête des Sports**, organisée par le service des sports : 31 août 2019 - Romilly-sur-Andelle.
- > **Festival des Murmures** : 8 septembre 2019 - Arboretum de Lyons.
- > **Magie des Orchidées** : 31 octobre 2019 - Château de Vascoeuil.
- > **Magie de Noël** : 14 décembre 2019 - Galerie Adrienne Desbiolles.

19 178

visiteurs accueillis au total

8,3

millions d'€ de chiffre d'affaires générés par le tourisme

+ 71%

d'abonnés sur la page Instagram

62

nationalités différentes accueillies

1 293

personnes ont profité des visites guidées +24% en un an

Perspectives 2020

L'OT poursuit la mise en place du plan d'actions pour 2020. L'une des nouveautés pour cette année porte sur l'exercice de la commercialisation auprès des groupes. Afin d'assurer cette mission, l'OT participera à des salons professionnels destinés aux groupes.

En matière de communication numérique, le projet phare pour 2020 mené par l'OT est la création d'un nouveau site internet.

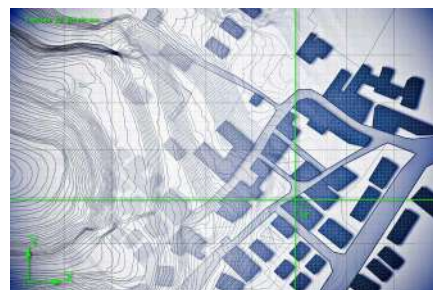
Ce projet, lancé en décembre 2019, verra le jour en 2020. Les visites guidées de la filature Levavasseur seront renouvelées en 2020, en partenariat avec le département de l'Eure, propriétaire des lieux. Forte de son succès, cette opération suscite un grand intérêt de la part notamment de visiteurs normands et franciliens. Plus de 200 personnes sont inscrites sur liste d'attente.

La Communauté de communes Lyons Andelle suit de près l'avancement du projet de création de la véloroute Lyons Andelle dont l'étude de jalonnement est assurée par le département de l'Eure. Le projet devrait voir le jour en 2021 et permettre d'attirer de nouvelles clientèles sur le territoire.

L'aménagement du territoire

Le système d'information géographique (SIG)

La Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA) dispose d'un système d'information géographique (SIG) permettant de recueillir, stocker, traiter, analyser et présenter tous les types de données spatiales et géographiques.



> Un outil d'aide à la décision

Véritable atlas interactif du territoire, le SIG est un **outil d'aide à la prise de décision** dans les projets d'aménagement du territoire. Il permet de consulter : les plans cadastraux, les images aériennes, les données de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière), les documents d'urbanisme, les points d'intérêts publics et les réseaux humides. Au-delà du simple aspect de consultation, le SIG permet l'édition cartographique, la création, l'analyse et le stockage de données géographiques dans une base de données **cohérente et durable**. Différentes thématiques y sont traitées comme la voirie, le cadastre avec les réglementations d'urbanisme et les prescriptions, l'environnement, l'assainissement ou encore les réseaux. **L'ensemble de ces données forme un patrimoine permettant de mieux connaître et appréhender le territoire. Le SIG est un outil très utile dans une stratégie d'aménagement de l'espace.**



Temps forts en 2019

- Mise en place d'une application pour le relevé des illuminations de fin d'année
- Mise en place d'un outil métier à destination du service Bâtiment
- Mise à disposition des données de voirie pour le service sur le portail WebSIG
- Intégration du cadastre numérisé dans la solution WebSIG
- Maintenance diverse auprès des utilisateurs
- Réalisations cartographiques



Perspectives 2020

- Migration de la base de données et de l'interface de saisie SPANC vers une solution Full-Web.
- Évolution de l'application de relevé terrain pour les contrôles de bon fonctionnement du SPANC (développement Web en interne – version plus légère)
- Développement des fonctionnalités de l'outil métier sur la gestion des bâtiments communautaires (historique des consommations énergétiques, suivi des contrôles périodiques, suivi des travaux de maintenance, etc.)
- Mise en place d'une application de relevé terrain pour la réalisation d'un inventaire sur la signalisation horizontale (peinture des passages piéton, cédez le passage, stop, ralentisseurs, etc.)
- Finaliser l'inventaire de la signalisation verticale (panneaux de signalisation)
- Répondre aux besoins cartographiques des différents services
- Assurer la mise à jour continue des bases de données

L'instruction du droit des sols (IDS)

Les communes de la CDCLA ont choisi de mutualiser la gestion de l'IDS avec Seine Normandie Agglomération, permettant ainsi **d'optimiser les coûts et d'offrir un service de qualité homogène** sur l'ensemble de ce territoire. Ce service commun, basé aux Andelys, a pour mission de vérifier la conformité des projets d'urbanisme avec les réglementations en vigueur sur le territoire (plan de prévention des risques, plan local d'urbanisme, etc.) et de fournir des propositions de décisions aux maires.

En 2019, 448 documents d'urbanismes ont été traités par le services IDS pour 28 des 30 communes de la CDCLA.

Cela représente :

- > **148 permis de construire.**
- > **220 déclarations préalables.**
- > **70 certificats d'urbanisme.**
- > **4 permis d'aménager.**
- > **6 permis de démolir.**

Le plan de déploiement du haut et très haut débit

Créé en 2014, le Syndicat « Eure Numérique » a en charge le déploiement du réseau numérique en haut et très haut débit sur l'ensemble du département de l'Eure hormis les zones sur lesquelles les opérateurs ont décidé d'investir : Louviers, Vernon et l'agglomération d'Evreux. Un plan de déploiement a alors été élaboré en 2015 pour obtenir une couverture plus large et plus rapide et assurer une réelle équité entre les territoires.

Le plan de déploiement du haut et du très haut débit, à l'échelle du territoire Lyons Andelle, a été voté par les élus de la Communauté de communes en septembre 2017.

Le budget de ce plan s'élevait à 5.77 millions d'euros avec une participation de la Communauté de communes à hauteur de 1 154 000 € répartis comme suit :

2018 :	263 904,47 €
2019 :	122 944,26 €
2020 :	767 151,27 €
Total :	1 154 000 €

Dès 2017, des montées en débit ont été activées sur le territoire Lyons Andelle permettant aux habitants de voir augmenter significativement leur débit grâce à « la fibre au cœur du village ».

14 montées en débit ont été déployées dans les zones les moins bien desservies par internet en attendant le déploiement de la fibre jusqu'à l'abonné.

Il s'agit d'Amfreville-les-Champs, Le Tronquay, Houville-en-Vexin, Rosay-sur-Lieure, Bosquentin, Ménesqueville, Grainville, Radepont, Letteguives, Perruel, Beauficel-en-Lyons et Gaillardbois Cressenville et dernièrement Lorleau et Vascoeuil. Cela représente 2094 lignes.

Enjeux 2020

Le démarrage des premiers travaux de déploiement de la fibre sur le territoire Lyons Andelle a été prévu en deux phases.

L'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles Seine Eure

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes Lyons Andelle adhère à l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE), qui compte parmi ses membres la Métropole Rouen Normandie, Seine Eure Agglomération, les Communautés de communes Inter-Caux-Vexin et Lyons Andelle.

Cette coopération a porté en 2019 sur la mise à jour d'un outil permettant de mesurer et de rendre compte de l'évolution de l'occupation des sols sur notre territoire : le Mode d'Usage de l'Espace.

Basé sur les cartographies aériennes de 2009 et 2015 réalisées par l'IGN, l'usage des sols est recensé pour chacune des parcelles, à une échelle supérieure à 1 000 m².

Pour vérifier l'interprétation des cartes, les communes ont rencontré les techniciens de l'agence d'urbanisme afin de valider les changements d'affectation.

Ce travail a permis de mettre en avant que :

- ▶ Le volume de mutations est faible sur le territoire de la CDCLA ;
- ▶ La majorité (87%) des mutations des espaces naturels se font vers des espaces forestiers, et inversement ;
- ▶ Les principaux changements d'affectation concernent des espaces agricoles (-48 hectares) vers des espaces urbains ;
- ▶ Les principales consommations foncières de zones naturelles, agricoles et forestières sont utilisées pour un usage résidentiel.

La collaboration avec l'agence d'urbanisme se poursuivra en 2020 par un apport d'ingénierie et de conseil sur les futurs enjeux du territoire concernant la planification.



Les grands projets



La maison de santé pluriprofessionnelle à Charleval

Identifiée comme "zone fragile" par l'Agence régionale de santé, le territoire de Charleval a longuement cherché une solution à ce problème de santé publique.

Le projet de maison de santé trouve son origine en 2012, avec des professionnels de santé regroupés sous l'association Mazille. La Communauté de communes s'implique ensuite dès mars 2014 pour réaliser un véritable travail d'équipe avec eux.

Après plusieurs années de travail, le 11 octobre 2019, élus, professionnels de santé et habitants étaient réunis pour la pose de la première pierre de cet équipement tant attendu.

Cette structure, située au centre du territoire Lyons Andelle, permettra aux habitants du territoire de bénéficier d'une large offre de soins de proximité.

En 2019, 18 professionnels de santé avaient confirmé leur venue dans cette future maison de santé :

- > médecins généralistes,
- > infirmières,
- > kinésithérapeutes,
- > psychomotricienne,
- > podologue,
- > sage-femme,
- > médecins spécialistes...

Cette réalisation est l'exemple même du rôle de notre intercommunalité au service des habitants.



Thierry Plouvier, Conseiller départemental ; Françoise Collemare, Conseillère départementale ; Philippe Gérics, Président de la Communauté de communes ; Pascal Lehongre, Président du département de l'Eure ; Bertrand Fisset, Président de l'Association Mazille ; Sophie Echard-Goubert, Secrétaire générale de la Sous-Préfecture des Andelys, Pascal Calais, Maire de Charleval.

UN INVESTISSEMENT DE 4,3 MILLIONS D'EUROS

Le coût de ce projet, inscrit au contrat de territoire 2017-2021 de la Communauté de communes Lyons Andelle, est estimé à **4 365 711 € HT**, financés par :

- > Communauté de communes Lyons Andelle : 2 665 711 €
- > Etat : 900 000 €
- > Département : 375 000 €
- > Région : 250 000 €
- > Europe : 175 000 €



LES ENTREPRISES DERRIÈRE LA MSP...

Après le lancement d'un concours, le projet de réalisation de la maison de santé a été confié au cabinet d'architecture MAAJ situé à Paris. Une équipe de jeunes architectes primée à de nombreuses reprises pour leurs projets ambitieux et innovants.

C'est le 24 octobre 2019, qu'ont été désignées les entreprises qui seront chargées de réaliser les travaux de construction de cet équipement. Le coût total des travaux de construction s'élève à 2 917 654.29 € HT.

CALENDRIER

- Démarrage des travaux : décembre 2019
- Livraison du bâtiment : 1^{er} trimestre 2021

Gendarmerie - à Fleury-sur-Andelle

La commune de Fleury-sur-Andelle possède une gendarmerie située en centre-ville. Les bâtiments datent du début des années 60. Ils sont devenus vétustes et ne sont plus adaptés pour assurer une pleine efficacité des interventions militaires.

Afin de pérenniser la présence de ce service public de sécurité sur le territoire Lyons Andelle et de répondre à la demande des services de gendarmerie de disposer de locaux plus opérationnels, les élus ont décidé de s'engager dans la construction d'une nouvelle brigade de gendarmerie.

C'est sur le site de l'ancien collège à Fleury-sur-Andelle que cette nouvelle brigade sera édiflée. Les travaux de démolition des bâtiments de l'ancien collège débuteront en 2020 pour s'achever en fin de cette même année.

En mars 2019, l'architecte Nicolas Toury a été retenu pour réaliser cet équipement. Les études de construction se poursuivront sur l'année 2020 permettant le dépôt d'un permis de construire.

Le projet prévoit la construction de deux bâtiments :

- un bâtiment opérationnel dédié aux services de la gendarmerie,
- un ensemble de 12 logements pour accueillir les gendarmes et leur famille.

Le démarrage des travaux est prévu courant 2021.



COÛT PRÉVISIONNEL

3 506 200 € HT

- Financements extérieurs :
- > DETR - Etat : 900 000 €
- > Ministère de l'intérieur : 423 576 €

La voirie



Pour assurer le confort et la sécurité des usagers dans tous leurs déplacements, la Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA) garantit le bon état des 270 km de voies communales reconnues d'intérêt communautaire. Pour cela, elle réalise différents travaux de création, d'aménagement et d'entretien de la voirie d'intérêt communautaire : travaux de gros entretien et travaux neufs de voirie, signalisation horizontale (marquage au sol), nettoyage des panneaux de signalisation, prestations de balayage et de fauchage, etc.

> Les travaux d'entretien de voirie

Ces travaux sont nécessaires à la **préservation du patrimoine voirie**. Les besoins de travaux, relevés par la Communauté de communes ou signalés par les communes, sont **intégralement financés et gérés par la CDCLA**. En 2019, la CDCLA a réalisé des travaux de gros entretien dans les communes d'Amfreville-les-Champs, Bacqueville, Bourg-Beaudouin, Bosquentin, Beauficel-en-Lyons, Charleval, Douville-sur-Andelle, Fleury-la-Forêt, Flipou, Houville en Vexin, Le Tronquay, Les Hogues, Lilly, Lisors, Lorleau, Lyons-la-Forêt, Ménesqueville, Perriers-sur-Andelle, Perruel, Radepont, Renneville, Rosay-sur-Lieure, Touffreville et Vandrimare pour un montant total de près de 518 876,15 €. Ces travaux sont confiés à une entreprise extérieure spécialisée dans la création et l'aménagement des voiries.

Des travaux d'entretien sont également réalisés tout au long de l'année sur ces voies par les 7 agents qui composent le service voirie. Des opérations de salage en période hivernale au reprofilage des voies en passant par le rebouchage des nids-de-poule, **ces agents oeuvrent quotidiennement pour améliorer et optimiser les conditions de circulation sur le territoire Lyons Andelle**.



> Les travaux neufs de voirie

En 2019, la CDCLA a réalisé des travaux neufs dans les communes de Fleury-sur-Andelle, Letteguives, Pont-Saint-Pierre, Romilly-sur-Andelle et Vandrimare, à leur demande et avec leur participation financière. Les communes financent 50 % des travaux neufs réalisés par la CDCLA, à la demande des communes, via des fonds de concours. Le montant des travaux neufs est d'environ 370 098,35 € TTC en 2019 dont près de 185 049,18 € TTC financés par la CDCLA.

> Le marquage au sol et le nettoyage des panneaux de signalisation

Chaque année, la CDCLA entretient les marquages au sol et les panneaux de signalisation dans le but de **renforcer la visibilité** et donc la **sécurité des usagers**.

> Le balayage

Le balayage des caniveaux et bordures de voirie est réalisé quatre fois par an sur les voies bordurées situées en agglomération pour **améliorer l'écoulement des eaux et entretenir le réseau routier**. Cette prestation est exécutée par une entreprise extérieure spécialisée.

> Le fauchage

270 km de voiries sont « toilettées », trois fois par an. Un 1^{er} passage a lieu en mai et en juin, un 2^e en juillet et un dernier mi-octobre. L'entretien est externalisé à trois entreprises locales. La CDCLA réalise cet entretien dans une **démarche globale de développement durable**. Pour préserver l'environnement, le 1^{er} passage ne s'effectue pas sur toute la largeur du talus, le travail n'est réalisé dans sa totalité qu'une fois la reproduction de la faune et de la flore assurée. Le fauchage des routes départementales est pris en charge par le département.

> Les marchés de travaux

En 2018, **six marchés** de voirie ont été passés ou reconduits avec des entreprises extérieures :

- Maîtrise d'œuvre : SODEREF - Etudes et réalisation de projets d'aménagement voirie.
- Géomètre : AGEOSE - Réalisation de levés topographiques.
- Travaux neufs : COLAS - Aménagement de voirie.
- Travaux d'entretien : COLAS - Réfection de voirie.
- Fauchage : REALIVERT, FRANC & PINSON PAYSAGE Fauchage des abords de voirie.
- Balayage : LA SIGNALISATION ROUTIERE - Balayage des voiries bordurées.

Travaux de gros entretien et travaux neufs de voirie en 2019			
Communes	Localisation	Type d'aménagement	Montant TTC
Amfreville-les-Champs	Côte Aline	Réfection de la chaussée	24 681,60 €
Bacqueville	Route d'Houville	Réfection de la chaussée	22 828,08 €
Beauficel	Rue de la lande asseline	Réfection de la chaussée	20 025,96 €
Bosquentin	Route de Morgny - VC 25	Réfection de la chaussée	24 393,60 €
Bourg-Beaudouin	Rue du cul de sac	Réfection de la chaussée	3 994,20 €
Charleval	Chemin de Colmont	Réfection de la chaussée	22 377,00 €
Douville-sur-Andelle	Rue de Fontaine Guérard	Assainissement traverses et réfection de la chaussée	17 776,80 €
Fleury-la-Forêt	Route du Bas Fayel	Réfection de la chaussée	14 729,94 €
Fleury s/Andelle	Sente aux lièvres	Assainissement traverses et réfection de la chaussée	133 562,52 €
Flipou	Côte de Flipou	Réfection de la chaussée	19 257,00 €
Houville-en-Vexin	Rue des violettes	Réfection de la chaussée	15 281,28 €
Le Tronquay	Chemin du bâtiment	Réfection de la chaussée	11 664,00 €
	Rue des Angles	Réfection de la chaussée	15 741,60 €
Les Hogues	Rue des Elingues	Réfection de la chaussée	21 610,69 €
Letteguives	Rue du Praix	Assainissement traverses et réfection de la chaussée	130 113,46 €
Lilly	Route de Lyons	Réfection de la chaussée	15 844,80 €
Lisors	Chemin du bois Dubus	Réfection de la chaussée	12 513,00 €
Lorleau	Hameau de St Crépin	Réfection de la chaussée	10 712,40 €
Lyons-la-Forêt	Rue de la Bosse	Réfection de la chaussée	16 763,52 €
Ménesqueville	Rue du cimetière	Réfection de la chaussée	17 126,04 €
Perriers s/Andelle	Rue de la Valette	Purges et réfection de la chaussée	20 524,84 €
Perruel	Les Hauts Boisés	Réfection de la chaussée	21 003,24 €
Pont-Saint-Pierre	Rue de Fontaine Guérard	Assainissement traverses et création d'un cheminement piéton	28 534,56 €
Radepont	Chemin de la côte verte	Réfection de la chaussée	18 496,80 €
Renneville	Route de Fayel	Réfection de la chaussée	24 693,60 €
Romilly s/Andelle	Intersection du moulin pouchet & Mulhomme	Aménagement d'intersection	42 565,51 €
Rosay-sur-Lieure	Rue du calvaire	Réfection de la chaussée	7 498,32 €
Touffreville	VC 88	Réfection de la chaussée	20 930,10 €
Val d'Orger*	Rue des Muttes	Réfection de la chaussée	19 396,68 €
Vandrimare	Rue du Fayel	Réfection de la chaussée	26 225,16 €
	Rue des écoles	Assainissement traverses	23 967,90 €
	Carrefour rue des Gournets	Aménagement de sécurité de carrefour	35 322,30 €
Vascoeuil*	Rue de l'Eglise	Réfection de la chaussée	28 818,00 €
Maître d'oeuvre			36 999,39 €
Levés topographiques divers			8 293,92 €
Total des travaux de voirie TTC			934 267,81 €

L'éclairage public

La CDCLA assure l'entretien de **3 460 points lumineux** sur le territoire de l'ex. Communauté de communes de l'Andelle. En 2019, 438 lampes, 90 transformateurs, 70 amorces, 40 fusibles et 11 horloges ont été changés. Il y a eu des interventions sur 73 pannes générales et 157 interventions de maintenance standard.

La CDCLA dispose de 343 illuminations de Noël. En 2019, 196 illuminations ont été louées en plus. Le stockage, la maintenance, la pose et la dépose de ces illuminations font l'objet d'un marché de service pluriannuel qui a été attribué à l'entreprise Blondel Électricité. Cette compétence a été harmonisée à l'ensemble du territoire Lyons Andelle en 2019.

934 267
€ TTC de travaux et études pris en charge par la CDCLA et les communes concernées

340
tonnes d'enrobés à froid

29
communes ont bénéficié de travaux de voirie

90
passes de fauchage (3 par commune)

3 200
kilos de peinture appliqués pour la signalisation routière

** Travaux programmés en 2019 mais réalisés en 2020



L'amélioration du cadre de vie

La Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA) exerce des compétences dans le domaine de la protection de l'environnement contribuant à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, notamment par le service public d'assainissement

non collectif (SPANC), la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), le plan climat air énergie territorial (PCAET) et la filière bois-énergie.

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Le SPANC est chargé du contrôle des installations d'assainissement non collectif (ANC) conformément à la loi sur l'eau. La totalité des communes a déjà été contrôlée. Ces contrôles donnent lieu à une redevance. Comme l'oblige le code général des collectivités territoriales, le SPANC réalise les contrôles de bon fonctionnement et d'entretien des installations au maximum tous les 8 ans. Le contrôle de conception puis d'exécution des installations neuves (nouvelle installation ou réhabilitation) est assuré par le service de la CDCLA. Par ailleurs, il **renseigne et conseille les usagers** sur leur système d'assainissement. La CDCLA réalise, par le biais d'entreprises retenues dans le cadre d'un marché public, la mise aux normes

d'installations défectueuses présentant un risque sanitaire. Cette procédure permet aux usagers de bénéficier de subventions accordées par l'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN) et le département pouvant atteindre 70 % avec des plafonds de dépenses.

La CDCLA peut assurer, à la demande de l'utilisateur, l'entretien de son installation d'assainissement non collectif, via un prestataire retenu après une mise en concurrence.

En 2019, grâce à l'accompagnement du SPANC de la CDCLA, le nombre de réhabilitations privées lors des transactions immobilières a augmenté.

CHIFFRES CLÉS 2019

Contrôles d'installations neuves	Contrôles de conception	44
	Contrôles de bonne exécution	47
Contrôles d'installations existantes	Visites périodiques de bon fonctionnement et d'entretien	246
Réhabilitations	Travaux	16



Au moment de la révision de son programme, en 2018, l'AESN a pris la décision de réduire fortement ces aides pour l'assainissement non collectif, en priorisant les secteurs à fort enjeux environnemental. Aucune des communes membres de la CDCLA ne fait partie des secteurs à enjeux.

La part de subvention de l'AESN est prépondérante dans une opération de réhabilitation (60%), sans cette subvention la politique de réhabilitation menée par la Communauté de commune n'a pas pu continuer en 2019. Seuls les travaux engagés en 2018 ont pu être réalisés.

La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

La CDCLA est compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette compétence s'exerce à l'échelle des bassins versants en cohérence avec le

cycle de l'eau. Le territoire de la CDCLA est principalement concerné par deux bassins versants : l'Andelle et l'Epte. Afin de disposer d'une **expertise avérée** et de **mutualiser les moyens et les coûts** avec d'autres intercommunalités, la CDCLA

adhère à trois syndicats : le Syndicat mixte du bassin versant de l'Andelle (SYMA), le Syndicat mixte du bassin de l'Epte* (SMBE) et le Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande (SMGSN).

*en cours de constitution

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)



Depuis 2012, le territoire Lyons Andelle agit en faveur de l'amélioration de l'habitat. Dans cette continuité, la Communauté de communes Lyons Andelle a renouvelé son engagement au sein d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) pour la période 2019-

2022. Ainsi, aux côtés du Département de l'Eure, de la Caisse d'Allocation Familiales (CAF) de l'Eure, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et Action Logement Services, la CDCLA participe à l'animation et au suivi de l'OPAH Lyons Andelle, mission déléguée à l'association SOLIHA. Les objectifs sont d'agir pour :

- > L'adaptation des logements à la perte d'autonomie,
- > L'amélioration de la performance énergétique,
- > La lutte contre l'habitat indigne.

En 2019, cette action a permis de renseigner 266 propriétaires occupants, bailleurs privés et locataires. Ainsi, 74 logements ont bénéficié d'une subvention pour les travaux :

- 18 pour l'autonomie/maintien à domicile,
- 43 pour la rénovation énergétique,

- 4 pour la rénovation globale d'un logement,
- 9 autres (électricité, assainissement ...).

Le montant moyen des travaux est de **15 140 €** par logement, soit un chantier global pour les artisans locaux de **1 120 180 €**. Le montant moyen de subvention par logement est de **8 555 €**, soit 56% des travaux, ce qui représente une enveloppe globale de **633 120 €** pour le territoire. S'ajoutent à ces subventions les crédits d'impôts et prêts à taux bonifiés.

Tous ces projets bénéficient gratuitement d'un diagnostic conseil et d'un accompagnement à la constitution des dossiers de subventions par l'association SOLIHA. Grâce à cet appui, et aux deux permanences d'information, une quinzaine d'autres projets ont démarré au 1^{er} semestre 2020.

Pour permettre une meilleure prise en charge de ces travaux, la CDCLA intervient dans le financement des projets.

En 2019, la Communauté de communes a versé 2 885 € d'aides à 4 projets et s'est engagée à soutenir 11 autres projets représentant 11 623 € d'aides, dont 9 projets concernant la maîtrise de l'énergie. »

Le plan climat air Énergie territorial (PCAET) Lyons Andelle

Concertation pour le plan climat air énergie territorial Lyons Andelle

2019 est l'année d'élaboration du futur PCAET Lyons Andelle. Ce projet se veut ambitieux, mais surtout réaliste, c'est pourquoi l'ensemble des forces vives du territoire ont été invitées à participer à son élaboration : habitants, associations, entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs, conseil de développement, etc.

Cette concertation a été multiple : lors des différentes phases du projet (diagnostic, stratégie, plan d'action), par différents moyens (consultation numérique, forum participatif, concertation citoyenne, ateliers partenariaux) et avec différents acteurs.

Les apports de cette concertation ont été riches et ont permis d'alimenter le PCAET Lyons Andelle, et notamment son plan d'action.

Perpectives 2020

Pour 2020, une phase administrative du projet va s'enclencher avec

- L'envoi du projet de PCAET aux autorités administratives pour avis.
- La consultation réglementaire des habitants et forces vives du territoire, leur permettant de prendre connaissance du projet définitif et de faire part de remarques.

Une fois cette phase terminée, le plan d'actions pourra être mis en place autour des cinq axes qui ont été retenus :

- Des déplacements optimisés en favorisant les modes actifs et des pratiques partagées.
- Une rénovation énergétique performante sur les logements les plus énergivores.
- Un partenariat avec le secteur industriel et agricole pour favoriser les démarches vertueuses.
- Un développement diversifié des énergies renouvelables et de récupération.
- Un territoire résilient face au changement climatique par un aménagement et des pratiques adaptées.



La petite enfance

Faire le choix de confier son enfant à autrui n'est pas anodin. Les parents ont besoin de modes d'accueil diversifiés adaptés à leurs besoins et de professionnels garantissant à chaque enfant un accueil de qualité. C'est pourquoi depuis plus de 15 ans, la politique petite enfance est au cœur de l'action publique de la Communauté de communes. Les élus de la CDCLA ont créé et développé une offre complète et variée sur le territoire. L'évolution des services petite enfance témoigne de la volonté des élus d'accompagner chaque famille en respectant leurs choix, en leur offrant une diversité d'accueil et en s'adaptant à leurs attentes. Avec la création d'un guichet petite enfance depuis 2013, la CDCLA garantit aux parents du territoire un parcours unifié, simple et transparent, de l'information à l'attribution d'une place. En un même lieu et accompagné d'un professionnel, les parents à la recherche d'une solution d'accueil pour leur enfant trouvent un service complet : une information exhaustive sur l'ensemble des formes d'accueil, des conseils pour chaque situation familiale et selon le choix des parents, une pré-inscription en accueil collectif ou une orientation vers un assistant maternel agréé. Ce service a vocation à rendre plus facile la vie de tous les parents et futurs parents de la CDCLA.

L'accueil collectif et individuel

Les structures petite enfance de la CDCLA, crèches multi-accueils et halte-garderie, répondent aux besoins des familles qui souhaitent trouver un mode d'accueil collectif adapté à leurs enfants. Elles proposent un accueil continu aux enfants âgés de 3 mois à 5 ans résidant sur l'une des 30 communes de la CDCLA. Les assistants maternels du territoire répondent aux besoins des parents qui souhaitent bénéficier d'un accueil individuel adapté à leur situation familiale. **Au total, 554 enfants ont bénéficié d'un mode d'accueil sur le territoire Lyons Andelle et le guichet unique a recensé 151 demandes de modes d'accueil individuel et collectif sur l'année 2019.**

> Trois structures d'accueil collectif

Le service petite enfance est doté d'un **guichet unique** qui recense les demandes des familles et oriente les parents vers le mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins. Les demandes d'accueil dans les deux crèches multi-accueils sont traitées lors de commissions d'attribution des places, trois fois par an (cf. ci-après). Le service petite enfance dispose de deux crèches multi-accueils de 25 et 20 places situées à Romilly s/Andelle (Récré-Andelle) et Vandrimare (L'Oisillon) et d'une halte-garderie de 10 places située à Perriers s/Andelle (Le Jardin des Familles). Les structures visent à **garantir la sécurité** et la **qualité de l'encadrement** des enfants qui leur sont confiés. Elles proposent, tout au long de l'année, un accompagnement individualisé adapté aux besoins de chaque enfant.

> L'accueil individuel

Afin de répondre aux besoins des parents, environ 150 assistants maternels agréés exercent sur la CDCLA. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils accueillent les enfants à temps partiel ou complet, **s'adaptant à chaque situation familiale.**

76 834

heures d'accueil effectuées

131

enfants accueillis en structures multi-accueil

423

enfants accueillis par un assistant maternel

78%

de fréquentation globale en structures multi-accueils*

151

demandes de modes d'accueil au guichet unique

21

agents*

L'activité des structures en quelques chiffres :

	Récré Andelle	L'Oisillon	Le Jardin des Familles
Enfants accueillis	55	35	41
Heures réalisées	39 172	33 466	4 196
Professionnels éducatifs	10	8	2
Places	25	20	10

> Les commissions d'attribution des places en crèche

En 2019, 42 demandes ont été traitées lors de deux commissions. 28 demandes initiales ont été satisfaites. 6 demandes ont été accordées avec un accueil différent entre le souhait d'accueil et la place disponible. 8 demandes ont été réorientées vers le Relais Assistants Maternels avec possibilités de passer lors de la commission suivante. 7 demandes sont passées hors commission (accueils d'urgence ou accueils en fonction des demandes et places disponibles).

> Un seul interlocuteur : le guichet petite enfance

Le guichet unique permet d'obtenir des informations sur les différents modes de garde proposés et de **trouver la solution la plus adaptée aux attentes des parents.** Deux animatrices du relais assistants maternels parents enfants (RAMPE) accueillent les parents. **À l'écoute** de leurs besoins, elles les **conseillent** et les **accompagnent** dans le choix du mode de garde le plus approprié. Elles les **informe** sur les tarifs et les aides financières possibles pour déterminer le coût réel de leur participation. En 2019, le guichet a reçu 151 demandes (11 de plus qu'en 2018).

Le relais assistants maternels parents enfants (RAMPE) La Marelle

La Marelle est un lieu d'accueil, d'information et d'échanges pour les enfants, les parents et les assistants maternels. Deux antennes sont ouvertes pour couvrir les besoins sur l'ensemble du territoire : l'une à Pont-Saint-Pierre et l'autre à Perriers-sur-Andelle.

> Un lieu de médiation

Pour les parents à la recherche d'un mode d'accueil, le RAMPE propose une **mise en relation** avec les assistants maternels agréés du territoire, une information sur les droits et les devoirs des employeurs, des **réunions-débats** autour de l'éveil et le développement de l'enfant. Pour les assistants maternels en recherche d'informations sur la profession, la Marelle propose des **temps de formations et professionnalisation**, une **médiation** pour la réalisation des contrats de travail, des **informations** sur les conditions d'agrément.

> Un lieu d'animation et d'échanges

Le RAMPE propose également des temps d'animation en direction des familles et des assistants maternels ainsi que des temps d'éveil et d'expression pour les enfants. Ces animations

ZOOM



La mini ferme

Chaque année, le relais assistants maternels parents enfants accueille une mini-ferme dans le jardin de ses locaux à Perriers-sur-Andelle. Les enfants peuvent alors toucher, observer et aller à la rencontre des animaux de la ferme : poules, moutons, canards, lapins et âne...

ont pour but de **faciliter les échanges**, de **participer à la professionnalisation des assistants maternels** et de **favoriser la socialisation des enfants.**

En 2019, le relais a :

- recensé **135 assistants** maternels en activité sur les 30 communes, soit **423 enfants** accueillis.
- animé **215 temps collectifs** réguliers, dont 143 temps d'éveil et 72 séances "Jeu Bouge" et des ateliers "Croq Livres"(découverte du livre) et des temps parents/enfants.
- mis en place plusieurs **manifestations festives**: mini-ferme, fête de la petite enfance, matinée festive, spectacle Jeune Public, goûters de fin d'année...
- proposé des **temps de professionnalisation**

LES TEMPS FORTS

- > Nouveaux ateliers sur le RAM
- > Un spectacle du RAM et du JDF en septembre.
- > Des permanences-pesées PMI dans les locaux du RAM.
- > Signature du nouveau CEJ avec la CAF de l'Eure.
- > Une Fête de l'Enfance, rebaptisée en Fête de la petite enfance avec un pique-nique partagé.
- > De nouvelles propositions de sorties avec un nouveau créneau piscine plus adapté pour la venue des crèches.
- > Nouveaux moyens de paiements et changements de barèmes nationaux des participations familiales en novembre 2019.
- > Arrivée d'un mi-temps d'assistante administrative pour le service.
- > Formations mutualisées avec les communes.
- > 2 formations proposées aux assistants maternels en 2019 : 13 participantes.
- > Mise en place du nettoyage vapeur sur les 2 multi-accueils du territoire pour préserver la santé des usagers et professionnels et s'intégrer dans une démarche plus respectueuse de l'environnement.

Perspectives 2020

- > Analyser de la pratique professionnelle
- > Finaliser l'étude organisationnelle
- > Finaliser l'étude du RAM
- > Valider les scénariis d'évolution de la halte-garderie du Jardin des Familles
- > Finaliser l'écriture des projets de structures
- > Réimpulser le projet « parentalité »
- > Continuer la démarche impulsée dans les structures dans le respect de l'environnement tout en intégrant l'action du service dans le cadre du PCAET

L'enfance / jeunesse

L'année 2019 a été une année riche pour le service enfance/jeunesse de la Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA). Dès le 1^{er} janvier, ce sont six agents qui ont intégré la collectivité, conséquence de la prise en gestion directe de la compétence jeunesse. 2019 a également été l'année du renouvellement du contrat enfance jeunesse (CEJ) du territoire, document contractualisant certaines des actions à destination des 0-25 ans avec notre partenaire, la caisse d'allocation familiale (CAF).

Mise en œuvre de la compétence jeunesse

Six agents ont intégré la collectivité dès le 1^{er} janvier 2019. Leurs profils sont différents, car certains sont issus du monde associatif, d'autres de la fonction publique ; la majorité de l'équipe est agent d'animation, mais il y a également un agent administratif ; quatre d'entre eux sont à temps complet.

La prise en gestion directe de la compétence ayant débuté en cours d'année scolaire, la CDCLA a fait le choix de ne pas bousculer l'offre périscolaire (actions dans les collèges sur la pause déjeuner, le soir dans les accueils ados et les mercredis) en maintenant l'offre initiée depuis septembre 2018, ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018-2019.

Concernant les actions extrascolaires

(périodes de vacances scolaires), la CDCLA a fait le choix d'harmoniser l'offre sur l'ensemble du territoire dès les vacances d'hiver 2019. Ainsi, les tarifs, les horaires d'ouverture, les moyens (humains, de communication, de transports, financiers...) ont été harmonisés pour que l'offre soit équitable pour l'ensemble des familles du territoire. Nous observons sur 2019, au regard des années précédentes, un maintien de la fréquentation sur les actions jeunesse qui, combinées à une bonne contractualisation du nouveau CEJ (voir plus bas), nous permettra pour la première fois en 2020, de ne plus avoir de réfaction (malus financier) de la CAF sur nos actions jeunesse.



L'enfance jeunesse c'est

- > 1 centre de loisirs à Vascoeuil pour les mercredis et les vacances
- > l'accueil périscolaire en garderie avant et après l'école
- > 2 accueils ados pour les mercredis et les vacances : à Perriers-sur-Andelle et à Romilly-sur-Andelle
- > des actions périscolaires dans les collèges
- > des dispositifs d'aide pour les 18-25 ans

CEJ 2019-2022 : tout le monde y gagne !

La Communauté de communes formalise son partenariat avec la CAF, afin d'obtenir des financements de cette dernière : soit 43 000€ pour les actions vers les 3-11 ans, 100 000 € pour les actions destinées aux 11-17 ans.

Jamais les actions enfance jeunesse inscrites dans les contrats avec la CAF n'auront autant évolué que celles de ce nouveau contrat enfance jeunesse (CEJ). Signé pour une durée de 4 ans, il devrait permettre à tous les signataires de ne plus avoir de réfaction, ou dans de moindres mesures. Pourtant, les actions en elles-mêmes n'évoluent pas ou peu (même période d'ouverture notamment). Mais le travail conjugué de la CDCLA, des signataires (communes), des gestionnaires (communes ou associations) et de la CAF, a permis d'actualiser les fiches actions du contrat afin que soient prises en compte les offres actuelles (adaptation des horaires, du nombre de places).

Le CEJ était particulièrement important pour la CDCLA car il s'agissait de sa toute première contractualisation (depuis la

fusion des deux intercommunalités) d'actions enfance jeunesse qu'elle porterait directement.

Les objectifs étaient multiples :

1. Harmoniser l'offre enfance jeunesse en termes de périodes d'ouverture.
2. Développer l'offre enfance portée par la CDCLA.
3. Simplifier l'offre jeunesse sur le territoire.
4. Ne plus subir de réfaction sur l'intégralité des actions contractualisées.

Le nouveau contrat permet à la CDCLA d'harmoniser son offre enfance jeunesse sur les périodes de congés scolaires. En effet, toutes les structures sont ouvertes sur la totalité des vacances scolaires (exceptées celles de Noël).

Le nouveau contrat permet d'avoir une offre jeunesse cohérente et une souplesse plus importante pour l'offre enfance.



Offre enfance

Même si 2019 est officiellement la première année du nouveau contrat enfance jeunesse (CEJ), celui-ci n'a été signé que tardivement (décembre 2019), et certaines actions, que porte aujourd'hui la CDCLA, n'étaient pas contractualisées au moment de leur potentielle mise en place. Par conséquent, l'accueil au centre de loisirs de Vascoeuil en 2019, s'est fait sur la base du contrat précédent, pour les périodes de vacances scolaires : au printemps, en juillet (deux seules périodes contractualisées jusqu'alors) et à l'automne pour la première fois (car l'avancée de la nouvelle contractualisation nous permettait de le faire).

Cette première ouverture à l'automne a démontré que la nouvelle contractualisation était opportune car nous avons eu une fréquentation plus importante que celle escomptée.

Et maintenant ?

L'année 2019 a été une année importante pour le service car, en plus d'assumer en direct la compétence jeunesse, il s'agissait de travailler intelligemment avec la CAF pour mettre en place, dans le futur, une offre enfance jeunesse pertinente.

Ce virage a été particulièrement bien négocié, ce qui va permettre à la CDCLA en 2020, de s'appuyer sur la forme donnée en 2019 pour plancher sur les questions de fond.

Fréquence Andelle

La web-radio Fréquence Andelle est un projet porté conjointement par l'Éducation Nationale et la Communauté de communes.

Projet fédérateur, Fréquence Andelle utilise les technologies de la communication et permet une **mise en réseau des écoles du territoire** autour d'un projet réunissant les enseignants et les élèves des écoles maternelles et élémentaires. Les émissions sont diffusées en direct d'une école le vendredi matin, sur le site internet de la CDCLA. Les parents sont aussi invités à



venir écouter les enfants en direct dans l'école le jour de la diffusion. Ensuite, il est possible de réécouter et de podcaster les émissions pendant plusieurs semaines. Fréquence Andelle permet de **valoriser les initiatives territoriales** culturelles, sportives (invités, reportages...), etc., et de relayer l'information dans ces domaines.

La saison 2019-2020 a réuni 26 écoles primaires, 80 classes soit environ 2 000 élèves, ainsi que le collège de Fleury-sur-Andelle. 24 émissions étaient programmées, seules 14 émissions en direct ont été diffusées en raison du confinement, 6 autres ont été réalisées à distance à l'aide d'enregistrements et d'appels téléphoniques. Plus de 2 000 élèves du territoire, de la petite section au collège, se sont exprimés à la radio. Cette saison a été marquée par deux temps forts : les interviews de M. Le Chanony, Inspecteur de l'Éducation Nationale et Mme Guerin-Callebut, Inspectrice de Lettres. M. Beauvils, Inspecteur de l'Éducation Nationale adjoint au DSDEN aurait dû être des nôtres en avril.

15
agents
enfance / jeunesse

148
enfants / ados ont
participé aux séjours

107
enfants accueillis
au centre de loisirs
(mercredis / vacances)

164
enfants accueillis
en garderie

162
ados ont fréquenté
les structures pendant
les vacances

38
jeunes adultes ayant
bénéficié de dispositifs
18 - 25 ans

Les seniors

Le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (personnes âgées, handicapées, ayant besoin d'aide temporaire, etc.) est une priorité pour les élus de la Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA). En 2019, 114 aides à domicile sont intervenues auprès d'environ 420 bénéficiaires. La CDCLA propose trois services à ses habitants : l'aide à domicile, la livraison de repas à domicile et le transport à la demande.

L'aide à domicile

> Un service de qualité

Les élus et les agents de la CDCLA souhaitent **contribuer au bien-être** des personnes ayant besoin d'une aide ou d'un accompagnement à domicile et **proposer un service de qualité à l'écoute des usagers et des salariés**. Le Service d'Aide à Domicile (SAD) de la CDCLA intervient sur toutes les communes du territoire Lyons Andelle. Le Département délivre une autorisation au service pour intervenir auprès des usagers bénéficiant de l'allocation personnalisée d'autonomie, de la prestation de compensation du handicap et de l'aide sociale. Les publics ciblés sont les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes handicapées et les personnes âgées de moins de 60 ans ayant besoin d'une aide temporaire (sur présentation d'un certificat médical).

> Une évaluation des besoins

Le SAD propose, dans un premier temps par l'intermédiaire de trois responsables de secteur, une analyse de la demande de l'usager afin d'y répondre au mieux. Elle permet :

- Une évaluation des besoins,
- Une aide à la constitution des dossiers d'aide financière,
- Une présentation du fonctionnement du SAD.

> Des prestations adaptées au public

Dans un deuxième temps par l'intermédiaire d'aides à domicile formées, le SAD peut intervenir auprès des bénéficiaires pour :

- Les soins d'hygiène,
- L'aide aux transferts,
- L'aide aux repas,
- Les courses,
- L'entretien du logement,
- Des activités de loisirs,
- Le maintien du lien social.

Les interventions sont programmables du lundi au dimanche de 7h à 20h30.

> Un accompagnement personnalisé

Les responsables de secteur assurent un suivi de l'évolution de la situation globale du bénéficiaire du SAD. Elles assurent également la coordination des aides à domicile et la communication avec les autres professionnels intervenant au domicile. Elles peuvent modifier l'organisation du planning afin de répondre aux nouveaux besoins exprimés ou repérés.

BILAN GÉNÉRAL		2019
Nombre d'heures d'intervention	Total	86 589 h
	Heures semaine (du lundi au samedi)	78 207 h
	Heures dimanches et jours fériés	8 382 h
Nombre de prestations effectuées par an		116 117
Nombre moyen mensuel de salariés intervenants au service		114
Nombre moyen mensuel de bénéficiaires		419

114
aides à domicile

419
bénéficiaires

86 589
heures d'intervention effectuées

30 721
repas livrés environ



ZOOM

Formation au titre Assistant De Vie aux Familles

Depuis 2016, le service d'aide à domicile fait face à des difficultés de recrutement. Peu de personnes qualifiées et/ou expérimentées postulent. En 2019, 9 agents ont pris leur retraite. Pour pallier les difficultés de personnels, la Communauté de communes en partenariat avec la commune de Fleury-sur-Andelle, la Région, Pôle Emploi, le GRETA et la Mission Locale a mis en place une formation au titre assistant de vie aux familles (ADVF) dans le cadre du dispositif « une formation, un emploi » de la Région Normandie.



Les cours ont eu lieu au collège Guy-de-Maupassant et dans un appartement mis à disposition par la commune de Fleury-sur-Andelle. Ce logement a été rénové par trois jeunes de la Mission Locale en lien avec l'opération d'aide au permis de conduire portée par la CDCLA. La commune a également financé l'achat des différents matériaux.

Les stagiaires se sont vus dispenser des cours gratuitement par le GRETA Elbeuf Vallée de Seine et étaient rémunérés soit par Pôle Emploi soit par la région lorsqu'ils n'avaient plus de droits au chômage ouverts.

Cette formation qualifiante de décembre 2019 à juin 2020 devrait permettre l'intégration de 9 personnes dans l'effectif du SAD.

Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

A la demande du Département et afin de pouvoir tarifier au-delà de la base du département (17,77 €), la CDCLA a signé un CPOM pour la période de 2018 à 2020. Le tarif négocié est de 19,12 € depuis le 1^{er} janvier 2018.

En contrepartie, le SAD sous CPOM doit s'engager à améliorer sa gestion financière.

En 2019, se tenait le premier dialogue de gestion pour l'année 2018. Le SAD de CDCLA y a présenté son bilan financier et négocié des subventions.

Le Département a demandé à la CDCLA de réfléchir à sa politique salariale pour les heures réalisées les dimanches et jours fériés et de limiter les heures improductives (temps de trajet, maladie).

La livraison de repas à domicile

La livraison de repas à domicile est un **service pratique et souple** utilisé pour quelques jours ou pour de longues périodes. Destiné à tous les habitants du territoire qui en font la demande sous 48h, ce service assure la livraison de repas équilibrés avec trois véhicules frigorifiques. Les repas sont fabriqués par un prestataire extérieur et peuvent s'adapter à des régimes spécifiques (sans sel ajouté, sans sucre ajouté, sans sel et sans sucre ajoutés). Chaque repas est composé d'un potage, d'une entrée, d'un plat, d'un produit laitier, d'un dessert, d'un goûter et d'une demi-baguette. Le bénéficiaire élabore son propre menu en fonction de plusieurs choix. Les livraisons s'effectuent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, les repas du samedi et du dimanche sont livrés le vendredi. **En 2019, 30 721 repas ont été livrés à 192 bénéficiaires.**

Le transport à la demande

Le service est destiné aux bénéficiaires de l'aide à domicile et/ou de la livraison de repas à domicile. Les transports sont possibles du lundi au vendredi de 14h à 16h pour de nombreux motifs : rendez-vous médical, courses, visite chez un ami, rendez-vous chez le coiffeur, etc.

Ce service est gratuit sur les communes de la CDCLA. Pour répondre à la demande des usagers, les transports sont possibles en dehors du territoire. Ils sont facturés 0,35 €/km à la sortie de la CDCLA. **En 2019, 258 transports à la demande ont été effectués auprès de 21 bénéficiaires.**

Formation

En 2019, la CDCLA a décidé de pérenniser les formations d'analyse des pratiques à destination des intervenants du SAD, mises en place en 2018.

Un psychologue anime un groupe dans le but d'offrir aux intervenants un espace de recul, de proposer un accompagnement des équipes, favoriser une pédagogie partant des situations de travail et de décrire sa pratique de travail pour identifier des axes de progression.

Projet social de territoire

Un service a été créé en décembre 2018 dans l'optique d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire, afin d'améliorer durablement les conditions de vie des habitants, de renforcer le vivre ensemble et de permettre aux habitants de devenir acteurs de leur territoire.

L'année 2019 a été consacrée à une phase de diagnostic, avec les partenaires et les services de la CDCLA.

Le projet social de territoire se déploie sur de nombreuses thématiques et il est important de mobiliser les acteurs du territoire qui interviennent ou sont concernés par les sujets traités. C'est pourquoi des nombreuses réunions ont été faites avec : le département de l'Eure, Pôle Emploi agence de Gisors, l'Agence régionale de santé, la DDCS, la CAF, Action logement, Soliha, Espace Libre, CIDFF de l'Eure.

Le sport

Rendre le sport accessible à tous est un des objectifs majeurs des élus de la CDCLA. Elle assure la promotion et le développement des activités sportives auprès des écoles et des associations. L'offre sportive a été harmonisée à l'échelle du territoire Lyons Andelle. Ainsi, les interventions EPS (Éducation Physique et Sportive) sont dispensées dans chaque classe élémentaire du territoire, à raison de deux cycles dans l'année. Aussi, les différentes actions sportives mises en place par la CDCLA sont ouvertes à l'ensemble des habitants du territoire.

La pratique sportive dans le cadre scolaire



> L'EPS dans les classes élémentaires

Chaque classe élémentaire se voit dispenser deux cycles d'EPS dans l'année sportive (un cycle pour les classes bénéficiant du kayak) par un éducateur sportif de la CDCLA. Chaque cycle se compose de six à huit séances d'une heure avec une progression dans l'activité. Une programmation est faite sur l'ensemble du parcours scolaire afin, qu'à son entrée au collège, l'enfant ait pu pratiquer et découvrir l'ensemble des familles sportives (combat, raquette, collectif, gymnique, artistique, athlétique...).

> L'apprentissage du kayak

Depuis la rentrée de septembre 2018, la Communauté de communes garantit à nouveau un encadrement spécifique pour l'apprentissage du kayak sur l'Andelle sur le temps scolaires. Plus de 160 élèves de CM2 ont ainsi pu profiter des nouveaux aménagements de la base kayak pour découvrir cette activité. Huit classes de CM2 se sont vu dispenser seize séances de kayak de septembre 2019 à juin 2020. Après deux années d'interruption, les élèves paient à nouveau dans un cadre magnifique, au pied de la Filature Levavasseur.

Les actions sportives hors temps scolaire

Les éducateurs sont également chargés d'animer des actions sportives en dehors du temps scolaire, en partenariat avec les structures enfance-jeunesse et les associations sportives du territoire. **En 2019, quatre temps forts sportifs ont été proposés aux habitants du territoire.**

> Les Lauréats sportifs

Cette cérémonie met à l'honneur les habitants du territoire qui se sont distingués dans leur discipline sportive de prédilection. **En 2019, 14 récompenses ont été attribuées devant plus de 200 personnes pour mettre à l'honneur des résultats sportifs individuels et collectifs, mais aussi les nombreux bénévoles qui font vivre quotidiennement les associations du territoire.**



> Le Raid' Lyons Andelle

En 2019 pour le Raid' proposé depuis une quinzaine d'années par la CDCLA. Une **trentaine de participants** répartis en 4 équipes se sont affrontés pendant deux jours autour de disciplines sportives variées : courses d'orientation, kayak, run and bike, tir à l'arc et course d'orientation nocturne.

> La fête du sport

Anciennement appelée « Sport, Santé : les défis d'Andy ! », la fête du sport vient ponctuer une année sportive riche sur le territoire. Organisée conjointement avec les associations sportives, la fête du sport est un rendez-vous sportif incontournable du territoire. **En 2019, près de 800 personnes sont venues à la rencontre de la trentaine d'associations présentes.**



> J'apprends à nager

Dans le cadre scolaire, à la fin du CM1, les élèves du territoire effectuent un test de natation qui leur permet de valider, ou non, ce dernier. Afin d'offrir la possibilité aux élèves, qui ont échoué, de repasser ce test et de le valider, la CDCLA a mis en place le dispositif « J'apprends à nager » qui permet à ces élèves d'avoir des cours en groupe réduit et de les familiariser avec l'élément particulier qu'est l'eau. **Un stage pour huit jeunes a eu lieu pendant les vacances de février 2019.**

Les gymnases et plateaux sportifs

La CDCLA adhère au Syndicat Mixte de Gestion des Gymnases (SMGG) qui assure la gestion et l'entretien des gymnases rattachés aux collèges de Fleury-sur-Andelle et Romilly-sur-Andelle. **En 2019, la contribution de la Communauté de communes s'élevait à 251 415 €.**

Par ailleurs, le territoire Lyons Andelle dispose de dix plateaux sportifs dans les communes de Bacqueville, Douville-sur-Andelle, Fleury-sur-Andelle, Grainville-Val d'Orger,

Ménesqueville, Perriers-sur-Andelle, Radepont, Romilly-sur-Andelle, Rosay-sur-Lieure et Vascoeuil. **Pour développer les sports de loisirs en libre accès sur le territoire, trois nouveaux équipements sportifs ont été construits en 2019 : deux plateaux sportifs à Charleval et Vandrimare, ainsi qu'une aire de jeux récréative et sportive à Amfreville-les-Champs, conjointement avec la commune de Flipou.**

En 2020, un plateau sera construit à Bourg-Beaudouin.



Le soutien aux associations

> L'école de football intercommunale

Afin d'accueillir les jeunes footballeurs du territoire dans les meilleures conditions possible, l'Ex. CdC de l'Andelle a construit à Pont-Saint-Pierre, sur un terrain appartenant à Romilly-sur-Andelle, une école de football intercommunale.

Cette dernière est composée d'un bâtiment de 423 m² comprenant des vestiaires et des bureaux, d'un terrain d'entraînement et d'un terrain destinés aux « U11 - U13 ».

La gestion de cet équipement a été confiée par convention au RPF (Romilly-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, Football Club).

> Les conventions d'objectifs avec les clubs sportifs

la CDCLA signe des conventions d'objectifs avec les associations de sport collectif répondant à certains critères, pour financer les actions portées à destination des habitants du territoire.

En 2019, trois associations sportives ont bénéficié d'un conventionnement avec la CDCLA.



L'action culturelle

La Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA) propose une programmation culturelle ouverte à tous les publics du territoire afin de favoriser l'accès à la culture. Les élus souhaitent mettre la culture au cœur de leur action comme un levier de développement local.

La programmation 2018/2019

Le patrimoine industriel, son passé, présent et futur, aura été en haut de l'affiche tout au long de la saison. C'est ce patrimoine exceptionnel de notre territoire qui aura été mis à l'honneur à travers des expositions, visites de sites, des spectacles, la création d'un musée éphémère, des témoignages et des actions culturelles et des résidences d'artistes.

Date	Actions	Compagnies & intervenants	Lieux
15 septembre 2018	Ouverture de saison	Visites guidées de la filature Levavasseur et de la Brasserie insulaire	Pont-Saint-Pierre / Charleval
		« Transports exceptionnels », spectacle de danse par la cie Beau geste	parking Linandelle / Charleval
		Vernissage de l'exposition « L'Andelle industrie »	Place de la mairie / Charleval
12-14 octobre 2018	Festival de cinéma	Festival des à-côtés « Un autre regard »	Salle des fêtes / Lyons-la-Forêt
		Ouverture : « Les Quartoons font leur cinéma »	
		"Olga ma vache", lecture musicale de Roland Dubillard	
3-29 novembre 2018	Mois du film documentaire	Projections sur le thème "Travail et patrimoine"	Charleval / Pont-Saint-Pierre / Lisors / Romilly s/A / Fleury s/A
24 novembre 2018	Festival Chants d'Elles	"Americane songues" (première partie : "Les filles d'avril")	Salle Calvo / Pont-S'-Pierre
22 décembre 2018	Opéra de Rouen	"Casse-Noisette", par l'orchestre de l'opéra de Rouen Normandie	Salle socioculturelle / Vandrimare
19 janvier 2019	Théâtre d'objet	"Les misérables" par la cie Karyatides	Salle Calvo / Pont-S'-Pierre
6 mars 2019	Sortie hors murs / théâtre	"Tous des Oiseaux", épopée théâtrale de Wajdi Mouawad	Le Cadran / Evreux
17 mars 2019	Festival SPRING / Cirque	"Méandres" par la cie Les colporteurs	Gymnase / Fleury-sur-Andelle
		"Les murmures ont des oreilles" par la cie Le Phalène	
6 avril 2019	Terres de paroles	"Le journal d'un autre", de et par Simon Flaguières	Le Pré-Boulay / Fleury-la-Forêt
		"Se battre des ailes", par Ben Herbert Larue et Julie Piednoir	
27 avril 2019	Balade contée	"De fil en aiguille", par la cie Contes gouttes & la cie Silembloc	Base kayak / Pont-Saint-Pierre
3 mai 2019	Sortie hors murs / cirque	"Cirque Aïtal"	Cirque théâtre / Elbeuf
11 mai 2019	Carte blanche	"La manufacture du cabaret"	Parc du manoir / Perriers-sur-Andelle
12 mai 2019	Spectacle de rue	"Germinal", par la cie Les batteurs de pavés	Brasserie insulaire / Charleval
1er juin 2019	Clôture de saison	La Spark fait son cinéma	Château Saint Crespin / Lorleau

La programmation du 1^{er} semestre 2019/2020

Date	Actions	Compagnies & intervenants	Lieux
22 septembre 2019	Ouverture de saison	« Evidences inconnues », magie mentale, par la cie Rode boom	Halle / Perriers-sur-Andelle
11-13 octobre 2019	Festival de cinéma	Festival des à-côtés « Un autre regard »	Salle des fêtes / Lyons-la-Forêt
		Ouverture : ciné concert "Les vacances de Monsieur Hulot"	
9 novembre 2019	Le mois du film documentaire	« La nature dans tous ses états »	Salle Charles IX / Charleval
23 novembre	Festival Chant d'Elles	« Femmes à bretelles »	Salle Calvo / Pont-S'-Pierre
29 novembre 2019	Opéra de Rouen	« Les fables de la Fontaine », par l'orchestre de l'opéra de Rouen	Salle socioculturelle / Vandrimare

Actions culturelles

> Avec le Réseau 27 autour de la pièce de Wajdi Mouawad « tous des oiseaux ».

Atelier d'écriture : initiation à l'écriture contemporaine en établissant une correspondance avec les autres groupes du réseau 27 sur la question de l'identité. (15 personnes)

Une restitution des ateliers de l'ensemble du réseau 27 à Conches en Ouche avec l'édition d'un ouvrage. (90 personnes)

Réseau 27 : l'éclat Pont Audemer, Tangram



Evreux, Théâtre de Conches en Ouche, la Factorie Léry/Poses, Vernon.

> **Workshop encadré** par le lycée Boismard de Brionne pour la création du musée éphémère (15 personnes).

> **Organisation d'une journée jeu** avec le service jeunesse dans le cadre du musée Euréka (30 enfants).

Le contrat de territoire enfance jeunesse (CTEJ)

Créer, transmettre, partager, expérimenter en présence d'un artiste facilite et favorise l'accès à la culture. Partie prenante de cette démarche, la CDCLA est inscrite dans le CTEJ au côté de la DRAC et l'Éducation Nationale. Grâce à ce dispositif, un artiste est accueilli en résidence chaque année pour accompagner les élèves et les jeunes du territoire autour d'un projet. Créer du lien à travers un projet culturel est aussi un acte citoyen.

Cette saison des Interventions ont eu lieu dans

les écoles avec la Maison de l'Architecture de Normandie (MAN) et l'école Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA). 12 classes soit 300 enfants. Les enfants et enseignants accompagnés d'un architecte et d'étudiants en architecture ont travaillé sur la thématique du patrimoine industriel. Ateliers, visites de sites, constructions de maquettes, réalisations de dessins...

Une Restitution sous forme d'exposition a eu lieu lors de la clôture de saison.

L'école du spectateur

La CDCLA offre aux enfants des écoles un spectacle chaque saison. C'est une volonté politique forte des élus d'apporter aux plus jeunes les bases d'une connaissance et d'un regard culturel, nécessaire à l'éducation. En proposant des spectacles hors les murs au jeune public, la CDCLA poursuit son rôle de médiation et donne l'occasion à nos enfants de devenir de vrais spectateurs. Chaque école du territoire a pu bénéficier d'une sortie scolaire dans un théâtre de la région (Cirque Théâtre d'Elbeuf, le Tangram Evreux, le théâtre de l' Arsenal Val de Reuil). 27 classes soit environ 742 enfants.

La compagnie en résidence

La Spark Cie pour sa deuxième année de résidence au sein de la CDCLA a mené un travail autour de la mémoire industrielle autour de plusieurs actions :

Création d'un musée éphémère autour des jouets Euréka (usine située à Douville/A). Réalisation de la scénographie et de l'inauguration du musée avec un tour de chant autour des chansons ouvrières. 250 personnes lors de l'inauguration. Collecte de paroles et témoignages d'acteurs du monde industriel local. (15 personnes)

Travail cinématographique de réinterprétation de scène mythique de cinéma avec les écoles et collèges. (6 classes collèges et primaires)

Clôture de saison restitution finale avec l'inauguration d'un cinéma à ciel ouvert avec la participation des associations locales (environ 80 participants).

Perspectives 2020

Dernière année de résidence de la Spark cie :

> Une dernière année de résidence pour la Spark Cie qui nous prépare une clôture de saison ultra festive et « grand cru » avec la participation des associations, le service jeunesse de la CDCLA, les collègues et habitants du territoire. Banquet et bal sont au programme !

Diagnostic culturel :

En 2020, la CDCLA lancera son diagnostic culturel pour réfléchir au développement de sa politique culturelle, développer des offres plus nombreuses et en adéquation avec les envies et besoins de la population.

2400

spectateurs à la programmation tout public

15

compagnies professionnelles

742

enfants aux représentations scolaires

10

communes ont accueilli un spectacle ou une action culturelle

390

participants aux actions culturelles avec la Spark Cie

La communication



Le service communication propose une stratégie globale de communication et la pilote afin d'assurer la promotion de la collectivité, de ses services et de ses actions. Il accompagne les projets et événements de la Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA) et il réalise et développe l'ensemble des outils et supports de communication de la CDCLA.

Les objectifs du service

Le service communication a pour objectifs majeurs de :

- ▶ **Informers les habitants** des services proposés et les **sensibiliser** aux actions et projets développés par la CDCLA,
- ▶ **Valoriser et accompagner l'action publique** : rendre lisibles, compréhensibles et crédibles les politiques et les actions de la collectivité auprès des habitants,
- ▶ **Promouvoir l'image** de la Communauté de communes et **faire émerger un sentiment d'appartenance** chez les habitants : valoriser l'identité et les atouts du territoire en vue de renforcer son attractivité,
- ▶ **Faire vivre et animer la démocratie locale** : encourager le dialogue et la co-construction de la politique publique avec la population tout en mobilisant les acteurs de la vie locale,
- ▶ **Fédérer les agents** : favoriser l'adhésion et la mobilisation des équipes, levier fondamental de cohérence et d'efficacité de l'action publique.

Les principales activités du service

- Réalisation de trois « Lyons Andelle Le Mag' ».
- Création de deux programmes culturels.
- Production de deux « Bulletin La Marelle ».
- Élaboration du rapport d'activité Lyons Andelle.
- Réalisation de lettres d'information interne.
- Création d'un dépliant « La Fête du sport »
- Animation du site internet de la CDCLA.
- Assistance et conseils auprès des utilisateurs des sites communaux de 28 communes.
- Administration de la page Facebook de la CDCLA.
- Élaboration de publications institutionnelles et événementielles.
- Création graphique des supports de communication pour les différents services et projets de la CDCLA.
- Participation à l'organisation de manifestations.
- Coordination des relations avec la presse.



Événement

Le service communication a participé au forum de l'éducation aux médias et à l'information, le 21 mars 2019, à Val-de-Reuil. Cet événement est à destination des élèves de la maternelle au lycée dans le but d'éduquer les jeunes aux médias et de développer leur esprit critique. Le métier de communicant public, ses objectifs et ses contraintes, a été présenté aux élèves sous forme d'ateliers ludiques.

Les perspectives 2020

- ▶ Le service communication travaillera sur la refonte du site internet et la formation des nouveaux élus à l'administration de leur site.
- ▶ Un recensement des outils de communication des communes sera réalisé pour communiquer au mieux auprès de l'ensemble des habitants du territoire.
- ▶ Un audit des outils de communication existants sera fait pour déterminer leur pertinence et si de nouveaux outils peuvent être utilisés.

Êtes-vous connectés ?

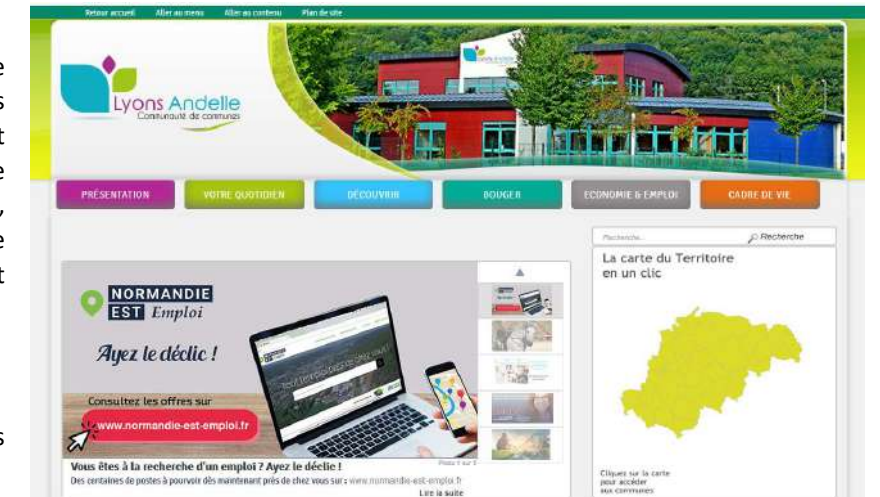
> Le site internet

Consultez l'actualité de la Communauté de communes, téléchargez des formulaires, les plaquettes, le guide touristique Lyons Andelle et le Lyons Andelle Le Mag', découvrez l'ensemble des services proposés, consultez l'agenda, écoutez la web-radio des écoles Fréquence Andelle... en vous connectant au site internet de la CDCLA :

www.CDCLA.fr

Le site de la CDCLA renvoie vers les sites de ses communes membres.

En 2018, **33 252 visites** ont été recensées sur le site internet de la Communauté de communes.



> La page Facebook



la CDCLA possède sa propre page Facebook et compte **1 326 abonnés**. Toutes les actualités de la Communauté de communes sont sur :

www.facebook.com/CDCLA.fr

Rejoignez-nous !



Bâtiments

Le service bâtiments est un service fonctionnel de la Communauté de communes. Les deux agents qui le composent agissent en support des autres services : transport, montage, installation pour les événements, notamment culturels, ainsi que les diverses réunions (conseil communautaire, bureau...)

Autres missions :

- ▶ Maintenance et dépannage divers sur 15 bâtiments actuellement en services. Interventions ponctuelles sur les garderies : en 2019, remplacement de stores à la garderie de Vascœuil.
- ▶ Surveillance de 16 véhicules légers, ainsi que 3 poids lourds et un car.
- ▶ Surveillance et mise en place de contrôles des équipements sportifs (12).

- ▶ Mise en place des contrôles réglementaires ERP et ERT pour l'ensemble de nos bâtiments ayant l'électricité et ou le gaz et suivi et mesures rectificatives suite au passage du bureau de contrôle. Contrôle des portes automatiques (sas, garage et portail...), extincteurs, blocs de secours, légionellose...
- ▶ Mise en place de contrat de maintenance pour les chaudières, défibrillateurs (14 répartis sur les communes du territoire) et la climatisation.
- ▶ Demandes ponctuelles de dépannage aux entreprises.
- ▶ Commande et distribution des produits d'entretiens de l'ensemble des services.
- ▶ Aménagements dans les bureaux
- ▶ Suivi des énergies et fluides (eau, électricité, gaz)

La Communauté de communes Lyons Andelle



La Communauté de communes Lyons Andelle est située rue Martin Liesse, dans la zone d'activités La Vente Cartier à Charleval.

☎ 02 32 49 61 27
 ☎ 02 32 49 59 49
 ✉ contact@CDCLA.fr
 @ www.CDCLA.fr
 ⓘ www.facebook.com/CDCLA.fr

Horaires :
 Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
 Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

Coordonnées des mairies du territoire

Amfreville-les-Champs

Tél. : 02 32 49 71 65
 mairie.amfrevilleleschamps@wanadoo.fr
 www.amfreville-les-champs27.fr
Horaires :
 Mardi et vendredi de 16h à 18h30
 Sur rendez-vous avec les élus et pour les dépôts de dossiers d'urbanisme

Bacqueville

Tél./Fax : 02 32 49 14 40
 mairie.bacqueville@wanadoo.fr
 www.bacqueville.fr
Horaires :
 Mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h30
 Mercredi de 10h à 12h
 Jeudi de 16h à 18h
 Vendredi de 15h à 17h
 Permanence des élus :
 Samedi de 11h à 12h

Beauficel-en-Lyons

Tél./Fax : 02 32 49 59 92
 commune.beauficelenlyons@orange.fr
Horaires :
 Jeudi de 9h à 12h

Bosquentin

Tél. : 02 32 49 56 18
 mairie.bosquentin@orange.fr
 www.bosquentin.fr
Horaires :
 Jeudi de 15h à 18h

Bourg Beaudouin

Tél. : 02 32 49 24 76
 Fax : 02 32 49 82 12
 mairie-bourgbeaudouin@orange.fr
 www.bourg-beaudouin.fr

Horaires :
 Lundi de 9h à 12h30
 Mardi et jeudi de 9h à 12h30
 et de 13h30 à 18h
 Vendredi de 13h30 à 18h30

Charleval

Tél. : 02 32 49 01 32
 Fax : 02 32 48 01 89
 mairie@charleval.net
 www.charleval.fr

Horaires :
 Lundi de 13h30 à 17h30
 Du mardi au vendredi de 9h à 12h
 et de 13h30 à 17h30
 Samedi de 9h à 12h

Douville-sur-Andelle

Tél./Fax : 02 32 49 99 67
 mairie.douville.sur.andelle@wanadoo.fr
 www.douville-sur-andelle.fr

Horaires :
 Mardi de 17h à 19h
 Jeudi de 8h30 à 9h30
 Vendredi de 16h30 à 18h30

Fleury-la-Forêt

Tél. : 02 32 49 63 40
 mairie.fleurylaforet@gmail.com
Horaires :
 Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h
 Samedi de 9h à 12h30

Fleury-sur-Andelle

Tél. : 02 32 49 00 59
 Fax : 02 32 49 26 32
 contact@fleury-sur-andelle.fr
 www.fleury-sur-andelle.fr

Horaires :
 Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
 Mardi de 8h30 à 12h30
 Vendredi de 8h30 à 12h30
 et de 13h30 à 16h30

Flipou

Tél./Fax : 02 32 49 72 48
 mairie.flipou@orange.fr
 www.flipou.fr

Horaires :
 Lundi et jeudi de 17h à 19h

Houville-en-Vexin

Tél. : 02 32 21 92 29
 mairie.houville27@orange.fr
 www.houville-en-vexin.fr

Horaires :
 Jeudi de 14h à 17h

Le Tronquay

Tél. : 02 32 49 64 07
 Fax : 02 32 49 32 55
 letronquay27@wanadoo.fr
Horaires :
 Mercredi de 9h30 à 12h
 Vendredi de 16h30 à 19h

Les Hogues

Tél. : 02 32 49 10 14
 Fax : 02 32 49 88 08
 mairiedeshogues@wanadoo.fr
Horaires :
 Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Letteguives

Tél. : 02 32 49 77 46
 mairie-letteguives@orange.fr
 www.letteguives.fr
Horaires :
 Lundi de 16h30 à 18h30
 Jeudi de 10h30 à 12h00

Lilly

Tél. : 02 32 49 18 55
 mairiedelilly@orange.fr
 www.mairiedelilly.fr
Horaires :
 Vendredi de 14h à 18h

Lisors

Tél. : 02 32 49 11 39
 Fax : 09 82 11 02 10
 mairie-lisors@wanadoo.fr
 www.lisors.fr
Horaires :
 Mercredi et samedi de 9h30 à 12h30

Lorleau

Tél. : 02 32 49 61 57
 mairielorleau27@orange.fr
Horaires :
 Lundi de 14h à 17h

Lyons-la-Forêt

Tél. : 02 32 49 60 87
 Fax : 02 77 41 05 47
 lyonslaforet.mairie@wanadoo.fr
 www.lyons-la-foret.fr
Horaires :
 Le matin de 9h à 12h30
 (tous les jours ouverts sauf le mardi)
 Le mardi et le jeudi de 14h à 17h30
 Le samedi de 10h à 12h

Ménesqueville

Tél. : 02 32 49 46 44
 mairie.menesqueville@wanadoo.fr
 www.menesqueville.fr
Horaires :
 Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30
 Mercredi de 10h à 12h

Perriers-sur-Andelle

Tél. : 02 32 49 07 31
 mairie-de-perriers.sur.andelle@wanadoo.fr
 www.perriers-sur-andelle.fr
Horaires :
 Lundi de 8h45 à 11h45
 fermé au public l'après-midi.
 Mardi et jeudi de 8h45 à 11h45
 et de 14h à 18h
 Mercredi et samedi de 9h à 11h30
 Vendredi de 8h45 à 16h

Perruel

Tél. : 02 32 49 10 64
 Fax : 02 32 49 96 11
 mairie.perruel@wanadoo.fr
 www.perruel.fr
Horaires :
 Mardi de 15h à 19h
 Mercredi de 10h à 12h
 Vendredi de 16h à 17h

Pont-Saint-Pierre

Tél. : 02 32 49 70 14
 Fax : 02 32 49 53 59
 mairie.pont-saint-pierre@wanadoo.fr
 www.pont-saint-pierre.fr
Horaires :
 Lundi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 16h à 18h
 Mardi de 16h à 18h
 Mercredi de 8h30 à 12h

Radepont

Tél. : 02 32 49 17 17
 Fax : 02 32 49 68 69
 mairie-radepont@wanadoo.fr
 www.radepont.fr
Horaires :
 Lundi de 9h à 12h et de 14h à 19h
 Mardi et jeudi de 9h à 12h
 et de 14h à 17h
 Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Renneville

Tél./Fax : 02 32 49 23 04
 renneville.mairie@wanadoo.fr
Horaires :
 jeudi de 16h à 18h30

Romilly-sur-Andelle

Tél. : 02 32 48 73 00
 Fax : 02 32 49 28 00
 mairie@romilly-sur-andelle.fr
 www.romilly-sur-andelle.fr
Horaires :
 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 Samedi de 9h30 à 12h

Rosay-sur-Lieure

Tél. : 02 32 49 08 25
 Fax : 02 32 49 32 30
 mairie-rosay-sur-lieure@wanadoo.fr
 www.rosaysurlieure.fr
Horaires :
 Lundi et mardi de 14h à 18h
 Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
 Vendredi de 14h à 18h30

Touffreville

Tél. : 02 32 49 35 89
 touffreville27@gmail.com
Horaires :
 Mardi de 9h à 11h
 Vendredi de 17h à 19h

Val d'Orger

mairie@valdorger.fr
 www.valdorger.fr
Mairie de Gaillardbois-Cressenville
 Tél. : 02 32 49 35 74
Horaires :
 Mardi de 16h à 19h
 Mercredi de 9h30 à 11h30
 Vendredi de 9h30 à 12h30
Mairie de Grainville
 Tél. : 02 32 49 09 41
Horaires :
 Lundi de 16h à 19h
 Jeudi de 16h à 18h
 Samedi de 9h30 à 12h

Vandrimare

Tél. : 02 32 49 03 63
 Fax : 02 32 49 58 20
 info@vandrimare.fr
 www.vandrimare.fr
Horaires :
 Lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 Mardi de 8h30 à 12h, de 13h30 à 17h et de 18h à 19h30
 Mercredi de 8h30 à 12h
 Permanences des élus :
 Mardi et vendredi de 18h à 19h30
 Samedi de 10h à 12h

Vascoeuil

Tél. : 02 35 23 62 37
 vascoeuil.mairie@wanadoo.fr
 www.vascoeuil.fr
Horaires :
 Mardi de 14h à 19h
 Mercredi de 14h à 18h
 Vendredi de 8h30 à 12h
 Permanence des élus :
 mardi de 17h30 à 18h30
 et vendredi de 8h30 à 10h



Communauté de communes Lyons Andelle

Rue Martin Liesse - ZA La Vente Cartier

BP 20 - 27380 Charleval

Tél. : 02 32 49 61 27 - Fax : 02 32 49 59 49

contact@CDCLA.fr - www.CDCLA.fr 